



JANVIER 2025

## RÉPUBLIQUE DU NIGER

Fraternité - Travail - Progrès

MINISTRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE

DIRECTION DES ENQUÊTES ET DES RECENSEMENTS

DIVISION DES ENQUÊTES

# ENQUÊTE PROSEHA 2024



Institut National  
de la Statistique

**NIGER**

## RAPPORT D'ANALYSE



## AVANT-PROPOS



✓

Une fois de plus et conformément aux clauses du partenariat noué depuis 2018, l'Institut National de la Statistique (INS) et le Ministère de l'Hydraulique, de l'Assainissement et de l'Environnement (MHA/E) ont réalisé une enquête de suivi des indicateurs du Programme Sectoriel Eau, Hygiène et Assainissement (PROSEHA). En effet, cette enquête fait suite à cinq (5) autres, à savoir :

- l'enquête nationale sur l'établissement des valeurs de référence des indicateurs de la phase 1 du PROSEHA réalisée en Aout 2018 ;
- l'enquête de suivi des indicateurs de performance du PROSEHA réalisée en décembre 2019 ;
- l'enquête nationale sur la situation d'accès des ménages à l'eau et aux infrastructures d'hygiène et d'assainissement réalisée en décembre 2020 ;
- l'enquête de suivi des indicateurs du PROSEHA dans les ménages et dans les écoles et formations sanitaires en 2021 ;

- l'enquête de suivi des indicateurs du PROSEHA dans les ménages, les écoles et formations sanitaires en 2022.

L'INS réitère ses remerciements et exprime sa reconnaissance une fois de plus et sa gratitude à l'endroit des Autorités du Ministère de l'Hydraulique, de l'Assainissement et de l'Environnement pour la confiance placée en lui pour la conduite de ces enquêtes.

Les remerciements s'adressent aussi aux responsables des Directions Régionales de l'INS (DR/INS), aux équipes de collecte des données sur le terrain qui n'ont ménagé aucun effort pour la réussite de ces opérations, aux autorités administratives et traditionnelles pour leur disponibilité et leur collaboration.

L'INS tient également à exprimer toute sa gratitude aux personnes enquêtées pour leur patience et leur disponibilité à répondre aux questionnaires.

**Le Directeur Général de l'Institut National de la Statistique du Niger**

✓



## SIGLES ET ABREVIATIONS

<b>DER</b>	Direction des Enquêtes et des Recensements
<b>DR</b>	Directions Régionales
<b>DS</b>	Direction des Statistiques
<b>CM</b>	Chef de Ménage
<b>CSI</b>	Centre de Santé Intégré
<b>FOSA</b>	Formation Sanitaire
<b>GPS</b>	Global Positioning System
<b>INS</b>	Institut National de la Statistique
<b>MHA/E</b>	Ministère de l'Hydraulique, de l'Assainissement et d'Environnement
<b>NDE</b>	La Nigérienne Des Eaux
<b>ODD</b>	Objectifs de Développement Durable
<b>ODK</b>	Open Data Kit
<b>OMD</b>	Objectifs du Millénaire pour le Développement
<b>OMS</b>	Organisation Mondiale de la Santé
<b>PANGIRE</b>	Plan d'Action National de Gestion Intégrée des Ressources en Eau
<b>PDES</b>	Programme de Développement Économique et Social
<b>PDU</b>	Programme de Développement d'Urgence
<b>PROSEHA</b>	Programme Sectoriel Eau, Hygiène et Assainissement
<b>PRSP</b>	Programme de Résilience pour la Sauvegarde de la Patrie
<b>RGP/H</b>	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
<b>WASH</b>	Water, Sanitation and Hygiene
<b>ZD</b>	Zone de Dénombrement



**SYNTHESE DES PRINCIPAUX RESULTATS POUR LES MENAGES**

Indicateurs	Valeur (%) 2019			Valeur (%) 2020			Valeur (%) 2021			Valeur (%) 2022			Valeur (%) 2024		
	Ensemble	Milieu Urbain	Milieu rural												
Proportion des personnes ayant accès au service optimal de l'eau potable	10	42,7	3,8	9,2	48,8	1,8	10,2	45,3	4,1	10,6	52,7	4,2	9,2	48	2,7
Proportion des personnes ayant accès aux services basiques de l'eau	37,4	46,3	35,7	49,6	45,4	50,4	48,4	44,4	49,1	43,6	38,4	44,4	49,1	43,1	50,1
Proportion de la population utilisant le service limité de l'eau potable	21,9	9,6	24,2	6,5	4,2	6,9	6,9	7,3	6,9	11,7	6,9	12,5	12,3	7,5	13,1
Proportion de la population utilisant des sources non améliorées de l'eau	30,7	1,4	36,3	34,7	1,7	40,9	34,5	2,9	39,9	31,2	1	36	28,1	1,5	32,5
Proportion de la population qui consomme l'eau de surface	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2,6	1	2,9	1,3	0	1,6
Proportion de la population utilisant les installations d'assainissement sécurisées	4,5	26,5	0,6	6,1	33,1	1,4	5,5	23,5	2,3	4,1	19,9	1,6	4,4	22,4	1,4
Proportion de la population utilisant des installations d'assainissement de base	5,2	27	1,3	7,1	26,6	3,7	10,9	25,9	8,3	7,9	26,3	5	6,3	21,7	3,7
Proportion de la population utilisant des installations d'assainissement limitées	4,4	24	0,9	5,9	20,5	3,4	12,7	29,7	9,7	11,4	49,5	5,3	10,6	34,9	6,5
Proportion de la population utilisant des latrines non améliorées	7,8	10,7	7,4	7,3	10	6,8	12,2	9,3	12,7	6,7	4,3	7,1	4,7	8,1	4,1
Proportion de la population faisant la défécation à l'air libre	78,1	11,9	89,9	73,7	9,9	84,7	58,8	11,6	67	69,9	-	81	74	12,9	84,2
Proportion des ménages utilisant des installations élémentaires de lavage des mains	24,1	33,1	22,4	26,2	41,9	23,3	28,9	38,2	27,2	12,7	16,7	12	18,1	26,6	16,7
Proportion des ménages utilisant des installations limitées de lavage des mains	69,9	65,3	70,8	68,5	53,9	71,2	66,4	59,1	67,7	61,6	63,2	61,4	66,6	46,8	70

**SYNTHESE DES PRINCIPAUX RESULTATS POUR LES ECOLES PRIMAIRES ET FORMATIONS SANITAIRES**

Indicateurs	Ecoles primaires									Centres de santé								
	Valeur (%)			Valeur (%)			Valeur (%)			Valeur (%)			Valeur (%)			Valeur (%)		
	2021			2022			2024			2021			2022			2024		
	Ensemble	Milieu Urbain	Milieu rural	Ensemble	Milieu Urbain	Milieu rural	Ensemble	Milieu Urbain	Milieu rural	Ensemble	CSI/Cas e de santé	HD	Ensemble	CSI/C ase de santé	HD	Ensemble	CSI/Cas e de santé	HD
Proportion des écoles primaires et des centres de santé ayant accès aux services basiques de l'eau	48,5	67,5	31,1	42,6	69,1	33,3	52,5	93,5	40,3	58,3	53,8	88	63,2	59,5	100	68,8	62,66	100
Proportion des écoles primaires et des centres de santé utilisant le service limité de l'eau potable	6,1	6,4	5,9	8	4,4	9,2	6	2,2	7,1	13,7	15,5	2	18,9	20,8	-	14,0	16,76	-
Proportion des écoles primaires et des centres de santé n'ayant aucun service de l'eau	45,4	26,1	63	49,4	26,5	57,4	41,5	4,3	52,6	28	30,7	10	17,9	19,7	-	17,2	20,58	-
Proportion des écoles primaires et des centres de santé ayant accès aux service basique d'assainissement	35,1	48,8	22,7	26,2	33,8	23,6	27,5	67,4	15,6	5,5	3,6	18	7,9	5,8	29,4	25,6	19,9	50
Proportion des écoles primaires et des centres de santé ayant accès au service limité d'assainissement	16,7	21,8	12	25,5	41,2	20	21	21,7	20,8	76,3	76	78	78,9	79,8	70,6	57,2	59,1	50
Proportion des écoles primaires et des centres de santé n'ayant aucune installation d'assainissement	48,2	29,4	65,3	48,3	25	56,4	51,5	10,9	63,6	18,2	20,4	4	13,2	14,5	-	17,2	21	-



## SOMMAIRE

Avant-propos.....	i
Sigles et Abréviations.....	ii
Sommaire.....	1
<b>I. CONTEXTE ET JUSTIFICATIONS DE L'ENQUETE .....</b>	<b>4</b>
<b>II. OBJECTIFS, RESULTATS ATTENDUS ET METHODOLOGIE DE L'ENQUETE</b>	<b>4</b>
• <i>Objectif général</i> 4	
• <i>Objectifs spécifiques</i> 5	
<b>i. Résultats attendus .....</b>	<b>5</b>
<b>ii. Méthodologie de l'enquête .....</b>	<b>6</b>
• <i>Définition des concepts</i> 6	
• <i>Echantillonnage de l'enquête</i> 8	
A. <i>Champ de l'enquête</i> 8	
B. <i>Plan de l'échantillonnage</i> 8	
C. <i>Taille de l'échantillon</i> 9	
• <i>Enquête ménages</i> 9	
• <i>Enquête auprès des écoles primaires et des formations sanitaires</i> 10	
• <i>Outils de collecte</i> 10	
• <i>Collecte des données sur le terrain</i> 11	
A. <i>Recrutement et formation des agents</i> 11	
B. <i>Collecte des données</i> 12	
• <i>Gestion et traitement des données</i> 12	
• <i>Principales difficultés</i> 13	
<b>III. PRINCIPAUX RESULTATS DE L'ENQUETE AUPRES DES MENAGES .....</b>	<b>13</b>
<b>IV. RESULTATS DE L'ENQUETE AUPRES DES ECOLES PRIMAIRES ET DES FORMATIONS SANITAIRES.....</b>	<b>33</b>
<b>V. Conclusion et recommandations.....</b>	<b>39</b>
<b>Bibliographie .....</b>	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>

## ✓ Liste des tableaux

Tableau 1 : Taille de l'échantillon par strate .....	10
Tableau 2 : Proportion (%) des personnes qui ont accès à l'eau améliorée.....	14
Tableau 3 : Proportion de la population selon les personnes qui font la corvée d'eau par milieu de résidence et par région .....	15
Tableau 4 : Pourcentage de la population selon le statut scolaire des filles et garçons qui font la corvée d'eau .....	15
Tableau 5 : Répartition de la population selon les personnes qui effectuent la corvée par type de source d'eau de boisson .....	16
Tableau 6 : : Proportion (%) des personnes ayant eu des désaccords ou des conflits au sujet de l'utilisation de l'eau.....	17
Tableau 7 : Pourcentage de la population suivant les causes des conflits aux points d'eau .....	17
Tableau 8 : Proportion (%) des personnes ayant accès au service de l'eau potable gérée en toute sécurité (service optimal) .....	18
Tableau 9: Proportion (%) des personnes ayant accès aux services basiques de l'eau .	19
Tableau 10 : Proportion (%) de la population utilisant le service limité de l'eau potable	20
Tableau 11 : Proportion (%) de la population utilisant des sources non améliorées de l'eau .....	21
Tableau 12 : Proportion (%) des ménages qui font le traitement des eaux à domicile ...	22
Tableau 13 : Pourcentage de la population suivant les techniques de traitement des eaux effectuées .....	22
Tableau 14 : Répartition de la population ayant accès à une eau améliorée selon les facteurs contribuant à améliorer le service public de l'eau.....	23
Tableau 15 : Répartition de la population ayant accès à l'eau en toute sécurité dans l'espace pastoral .....	24
Tableau 16 : Proportion (%) de la population utilisant les installations d'assainissement améliorées .....	25
Tableau 17 : Proportion de la population utilisant les installations d'assainissement sécurisées.....	25
Tableau 18 :Proportion (%) de la population utilisant des installations d'assainissement de base .....	26
Tableau 19 : Proportion de la population utilisant des installations d'assainissement limitées .....	27
Tableau 20 : Proportion de la population utilisant des latrines non améliorées .....	28
Tableau 21 : Proportion de la population faisant la défécation à l'air libre.....	29
Tableau 22 : Proportion de la population utilisant des installations élémentaires de lavage des mains.....	30
Tableau 23 : Proportion de la population utilisant des installations limitées de lavage des mains .....	31
Tableau 24 : Répartition (en %) des écoles suivant l'accès aux services de l'eau potable .....	33
Tableau 25 : Répartition (en %) des écoles suivant l'accès aux services d'assainissement .....	34
Tableau 26 : Répartition (en %) des écoles suivant l'accès aux services de lavage des mains .....	35

Tableau 27 : Répartition (en %) des formations sanitaires suivant l'accès aux services de l'eau ..... 36

Tableau 28 : Répartition (en %) des formations sanitaires suivant l'accès aux services d'assainissement ..... 37

Tableau 29 : Répartition (en %) des formations sanitaires suivant l'accès aux services de lavage de mains ..... 38

✓ **ANNEXE**

Annexe 1 : Intervalle de confiance de l'échelle d'accès aux différents services d'eau ..... **Erreur ! Signet non défini.**

Annexe 2 : Intervalle de confiance de l'accès des populations aux services d'assainissement ..... 42

Annexe 3 : Intervalle de confiances des indicateurs de l'échelle de lavage des mains 43

Annexe 4 : Le questionnaire ménage ..... 44

Annexe 5 : Questionnaire Ecole ..... 54

Annexe 6 : Questionnaire Formation Sanitaire ..... 58

## I. CONTEXTE ET JUSTIFICATIONS DE L'ENQUETE

Dans le but d'améliorer les conditions de vie des ménages au Niger, l'Etat a élaboré en 2016 le Programme Sectoriel Eau, Hygiène et Assainissement (PROSEHA) pour une période de quinze ans (2016-2030) en trois phases.

Pour suivre et évaluer les résultats obtenus, le Ministère de l'Hydraulique, de l'Assainissement et de l'Environnement (MHA/E) a mis en place un dispositif de suivi-évaluation. C'est dans ce cadre qu'il est prévu de réaliser chaque année, une enquête auprès des ménages, des établissements scolaires et des formations sanitaires afin d'y mesurer la qualité des services en matière d'accès à l'eau potable et à l'assainissement.

Les données collectées permettront de calculer les principaux indicateurs afin de suivre la réalisation des Objectifs de Développement Durable (ODD) dans le domaine de l'eau, l'hygiène et l'assainissement.

Les opérations de collecte des données sont conduites par une équipe technique composée des cadres de l'Institut National de la Statistique (INS) et du Ministère de l'hydraulique, de l'assainissement et l'environnement. La première édition a été réalisée en 2018 pour établir une situation de référence des principaux indicateurs.

Ainsi, à l'exception de l'an 2023, chaque année une enquête de suivi de ces indicateurs est réalisée sur l'ensemble du territoire national.

Le présent document présente les résultats analysés de cette enquête pour l'édition 2024.

## II. OBJECTIFS, RESULTATS ATTENDUS ET METHODOLOGIE DE L'ENQUETE

- **Objectif général**

L'objectif général de cette enquête est de collecter sur le terrain des données permettant d'évaluer de manière fiable l'accès à l'eau, à l'hygiène et à l'assainissement des ménages, des établissements scolaires et des formations

sanitaires afin de suivre les efforts vers l'atteinte des objectifs du PROSEHA qui s'alignent au Programme de Résilience pour la Sauvegarde de la Patrie (PRSP).

- **Objectifs spécifiques**

Plus spécifiquement, il s'agit de :

- déterminer selon les échelles de service (optimal, basique, limité, service non amélioré et pas de service), la situation de l'accès des populations à l'eau potable auprès des ménages ;
- déterminer selon les échelles de service (basique, limité, pas de service), la situation de l'accès à l'eau potable dans les établissements scolaires et dans les formations sanitaires ;
- déterminer selon les échelles de service (optimal, basique, limité, service non amélioré et la défécation à l'air libre), la situation de l'accès des populations à l'assainissement auprès des ménages ;
- déterminer selon les échelles de service (basique, limité, pas de service), la situation de l'accès des populations à l'assainissement dans les établissements scolaires et dans les formations sanitaires ;
- déterminer selon les échelles de service (élémentaire, limité, aucun service), la situation de l'accès aux installations d'hygiène auprès des ménages ;
- déterminer selon les échelles de service (basique, limité, pas de service), la situation de l'accès à l'hygiène dans les établissements scolaires et dans les formations sanitaires.

- **i. Résultats attendus**

Les résultats suivants sont attendus à l'issue de cette enquête :

- la situation de l'accès des populations à l'eau selon les échelles de service (accès optimal, accès basique, accès limité, service non amélioré et pas de service) est déterminée ;

- la situation de l'accès des populations à l'assainissement selon les échelles de service (accès sécurisé, accès basique, accès limité, service non amélioré et défécation à l'air libre) est déterminée ;
- la situation de l'utilisation des installations de lavages des mains à l'eau et au savon selon les échelles de service (élémentaire, limité, aucun service) est déterminée ;
- la situation de l'accès des écoles primaires à l'eau selon les échelles de service (accès basique, accès limité et pas de service) est déterminée ;
- la situation de l'accès des écoles primaires à l'assainissement selon les échelles de service (accès basique, accès limité et pas de service) est déterminée ;
- la situation de l'accès des formations sanitaires à l'eau selon les échelles de service (accès basique, accès limité et pas de service) est déterminée ;
- la situation de l'accès des formations sanitaires à l'assainissement selon les échelles de service (accès basique, accès limité et pas de service) est déterminée.

## ii. Méthodologie de l'enquête

### • Définition des concepts

**Échantillon** : un échantillon est un sous-ensemble d'une population. Compte tenu de la taille de la population générale qui est de plus en plus grande et des moyens limités de l'étude, l'énumération de tous les ménages s'avère très complexe voire impossible. Ainsi, on procède à la sélection d'un sous-ensemble représentatif de la population (échantillon) afin de recueillir des données statistiques, qui peuvent être utilisées pour faire des inférences ou des extrapolations à la population générale.

**Échantillonnage** : Processus par lequel des unités statistiques sont choisies de la base de sondage qui est réalisée à partir de la population d'intérêt (univers). Diverses procédures d'échantillonnage peuvent être utilisées à cet effet, dont

notamment les méthodes d'échantillonnage probabilistes qui sont les plus admises par la communauté scientifique. Ce sont, en effet ces dernières qui sont les plus utilisées dans le cadre des enquêtes.

**Base de sondage** : La liste la plus complète d'unités provenant de la population concernée (univers). Dans le cadre de cette enquête, la base de sondage est obtenue du quatrième (4<sup>ème</sup>) Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGP/H) réalisé en 2012.

**Un ménage** : est un ensemble de personnes apparentées ou non qui mettent en commun tout ou une partie de leurs ressources, qui mangent le repas préparé sur un même feu, qui vivent ensemble dans le même logement et qui reconnaissent l'autorité d'une même personne appelée **chef de ménage**.

**Une Zone de Dénombrement (ZD)** : elle peut être une localité, une fraction de localité ou un regroupement de plusieurs localités. Les ZD sont créées au cours des Recensements Généraux de la Population et de l'Habitat (RGP/H), pour faciliter les opérations de collecte des données sur le terrain. La ZD est donc une petite portion de territoire, qui subdivise la commune en plusieurs unités primaires de sondage.

**PROSEHA** : Programme Sectoriel Eau, Hygiène et Assainissement (PROSEHA) sur la période 2016-2030.

Le PROSEHA est structuré en cinq (5) sous-programmes correspondant à chacun des objectifs spécifiques, à savoir :

1. **Sous-programme Alimentation en Eau Potable** : L'hydraulique villageoise qui couvre l'ensemble des localités du périmètre non concédé à la SPEN et transférable aux Collectivités Territoriales. L'objectif du sous-programme est d'assurer à l'horizon 2030 l'accès universel et équitable à l'eau potable à un coût abordable ;
2. **Sous-programme Assainissement** : L'objectif du sous-programme est d'assurer à l'horizon 2030, l'accès de tous, dans des conditions

équitable, à des services d'assainissement et d'hygiène adéquats, de mettre fin à la défécation en plein air, en accordant une attention particulière aux besoins des femmes et des filles et des personnes en situation vulnérable, et de réduire de moitié la proportion d'eaux usées non traitées ;

3. **Sous-programme Connaissance, Suivi et Protection des Ressources en Eau** : L'objectif du sous-programme est de mettre en œuvre une gestion intégrée et une utilisation rationnelle des ressources en eau à tous les niveaux tout en réduisant les pollutions et en protégeant les écosystèmes liés à l'eau, notamment les montagnes, les forêts, les zones humides, les rivières, les aquifères et les lacs ;
4. **Sous-programme Gouvernance** : L'objectif du sous-programme est d'améliorer la gouvernance, renforcer les capacités nationales et la participation citoyenne en ce qui concerne la gestion de l'eau et de l'assainissement à travers deux (2) objectifs opérationnels à l'horizon 2030 ;
5. **Sous-programme Hydraulique pastorale** : L'objectif du sous-programme est d'assurer l'accès à l'eau de qualité en quantité suffisante et de façon équitable pour tous les usagers de l'espace pastoral dans la quiétude et la solidarité.

- **Echantillonnage de l'enquête**

- A. Champ de l'enquête**

Cette enquête s'est déroulée dans toutes les régions du pays et a concerné aussi bien le milieu rural que le milieu urbain.

- B. Plan de l'échantillonnage**

La base de sondage pour le tirage de l'échantillon est constituée de l'ensemble des ZD obtenues lors de la cartographie du quatrième (4<sup>ème</sup>) Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGP/H) réalisé en 2012.

La procédure retenue pour le tirage de l'échantillon est aléatoire et stratifiée à deux (2) degrés. Au premier degré, les ZD à enquêter dans chaque strate ont été tirées de manière aléatoire et proportionnellement à leur taille (nombre de ménages).

Au second degré les ménages ont été tirés aléatoirement dans la ZD après un dénombrement exhaustif.

Toutes les écoles primaires et les formations sanitaires qui sont rattachées aux ZD de l'échantillon ont été enquêtées. En plus, tous les centres hospitaliers régionaux ont été couverts par l'enquête.

### C. Taille de l'échantillon

- **Enquête ménages**

Les indicateurs utilisés pour la détermination de la taille de l'échantillon sont ceux issus de l'enquête de suivi au titre de l'année 2022. Il s'agit de la proportion des personnes ayant accès au service de l'eau potable gérée en toute sécurité (service optimal), la proportion de la population utilisant des sources non améliorées de l'eau, la proportion de la population utilisant des installations élémentaires d'assainissement. L'indicateur retenu est celui qui maximise la taille de l'échantillon.

La taille de l'échantillon assure la représentativité pour chaque région, pour l'ensemble du Niger et selon le milieu de résidence (ensemble milieu urbain et ensemble milieu rural). Des analyses supplémentaires pourront être faites suivant les caractéristiques des ménages.

La formule utilisée pour calculer la taille de l'échantillon par région est la suivante :

$$n_h = \frac{z_{\alpha}^2 * p(1 - p) * deff * (1 + r)}{m_{\alpha}^2}$$

Avec :

$p$  : niveau ou prévalence connue pour chaque indicateur par domaine ;

$z_{\alpha}^2$  : le carré du fractile de la loi normale pour  $\alpha = 0,05$  ;

$deff$  : l'effet plan de sondage ;

$m_{\alpha}^2$ : la marge d'erreur au carré ;

$r$  : taux de non-réponse.

Au total, **4457** ménages ont été enquêtés sur une estimation de **4460**, soit un taux de couverture de **99,9%**. Ces ménages sont répartis dans **223** Zones de Dénombrement (ZD). Le tableau suivant présente la répartition du taux de couverture de l'enquête ménage par région.

**Tableau 1 : Taille de l'échantillon par strate**

Région	Nombre de ménages à enquêter	Nombre de ménages enquêtés	Taux de couverture
Agadez	600	598	99,7
Diffa	620	618	99,7
Dosso	520	520	100,0
Maradi	580	580	100,0
Niamey	580	580	100,0
Tahoua	540	540	100,0
Tillabéri	560	560	100,0
Zinder	460	460	100,0
<b>Ensemble</b>	<b>4 460</b>	<b>4 456</b>	<b>99,9</b>

Source : INS, Enquête PROSEHA 2024

- **Enquête auprès des écoles primaires et des formations sanitaires**

Dans chaque ZD échantillonnée, toutes les écoles primaires et les formations sanitaires rattachées à ces ZD ont été enquêtées. Au total, **200** écoles primaires et **215** formations sanitaires ont été enquêtées.

- **Outils de collecte**

La démarche adoptée dans le cadre de cette enquête a consisté à collecter des informations au niveau des ménages échantillons et auprès des écoles primaires et des formations sanitaires qui sont rattachées à ces ménages. Ainsi, les outils de collecte qui ont été élaborés pour la collecte des données sur le terrain sont les suivants :

- une fiche de dénombrement, qui a permis d'une part, l'identification de la ZD (région, département, commune/canton, numéro, etc.) et d'autre part

de relever sans omissions, ni double compte l'ensemble des ménages se trouvant dans chaque ZD ;

- un programme de tirage des 20 ménages à enquêter par ZD selon la méthodologie de l'enquête ;
- un questionnaire ménage ayant permis de collecter des informations sur les caractéristiques des ménages, l'accès à l'eau, à l'hygiène et à l'assainissement ;
- un questionnaire école primaire adressé au responsable de l'école ou son représentant pour collecter les informations concernant l'accès aux infrastructures de l'hydraulique et de l'assainissement ;
- un questionnaire formation sanitaire adressé au responsable de la structure sanitaire ou son représentant pour collecter les informations concernant l'accès aux infrastructures hydrauliques et d'assainissement.

L'ensemble des questionnaires a été programmé sur l'application ODK pour la collecte avec les smartphones.

- **Collecte des données sur le terrain**

#### **A. Recrutement et formation des agents**

Les enquêteurs recrutés dans le cadre de cette enquête sont ceux ayant participé à la précédente enquête. Ceux qui ne sont pas disponibles ont été remplacés par des enquêteurs expérimentés de l'INS. Ainsi, 68 enquêteurs ont été formés pendant trois jours (du 29 et 30 octobre et le 2 décembre 2024).

Cette formation a porté sur deux aspects :

- Les objectifs et les résultats attendus, l'approche méthodologique, les techniques d'interviews et la revue des outils de l'enquête ;
- Un pré-test a été réalisé le 3 décembre 2024 à Liboré dans la région de Tillabéri, au cours duquel les enquêteurs ont testé les différents outils de collecte de l'enquête. Ce pré-test a permis à tous les participants de mettre en application les consignes données lors de la formation, sur les

questionnaires et de relever les éventuelles erreurs de programmation qui ont été corrigées avant le début de la collecte sur le terrain.

La formation a été assurée par les cadres de l'INS et ceux de la Direction des statistiques du Ministère de l'Hydraulique, de l'Assainissement et de l'Environnement (MHA/E).

A l'issue de cette formation, un test final a permis de retenir 64 agents dont 16 chefs d'équipes pour la collecte.

## B. Collecte des données

Les agents de collecte retenus après la formation ont été répartis en 16 équipes. Chaque équipe est composée d'un chef d'équipe et de trois agents enquêteurs. La collecte des données sur le terrain a eu lieu du 9 au 28 décembre 2024 soit une durée de 20 jours sur l'ensemble du territoire national. Un véhicule et un chauffeur ont été mis à la disposition de chaque équipe.

Pour suivre l'évolution de la collecte et surtout pour assurer le contrôle de la qualité des données une mission de supervision a été organisée du 10 au 19 décembre 2024. Cette mission a été conduite par les formateurs suivant trois axes : Tahoua-Agadez, Maradi-Zinder-Diffa et Niamey-Dosso-Tillabéri.

- **Gestion et traitement des données**

Tout au long de la collecte des données sur le terrain, un dispositif de suivi de ces données en temps réel a été mis en place au niveau central à l'INS. En effet, les données collectées sur le terrain à l'aide des smartphones, après contrôle sont immédiatement envoyées sur le serveur de l'INS. Elles sont ensuite téléchargées et traitées, au fur et à mesure des feed-back sur les incohérences constatées sont faits aux enquêteurs concernés grâce à un groupe WhatsApp créé à cet effet. Ce groupe a permis également à toutes les équipes de remonter à la hiérarchie et de partager avec leurs pairs toutes les difficultés rencontrées sur le terrain ainsi que les solutions adoptées.

Après la collecte sur le terrain, les bases de données ont été exportées sous format STATA pour le besoin du traitement et du calcul des indicateurs d'analyse.

- **Principales difficultés**

Globalement, la collecte des données sur le terrain de cette enquête s'est réalisée dans les meilleures conditions. Cependant, à cause de l'insécurité, quatre ZD (une dans la région de Dosso, deux dans la région de Tillabéri et une dans la région de Tahoua) ont dû être remplacées.

### III. PRINCIPAUX RESULTATS DE L'ENQUETE AUPRES DES MENAGES

#### 3.1. Accès des populations aux services de l'eau potable

Cette section traite des indicateurs d'accès de la population aux services de l'eau potable. Le calcul des indicateurs est basé sur la définition de l'eau issue d'une source améliorée.

Ainsi, on définit une eau améliorée, par toute eau provenant d'un robinet, d'un puits protégé, d'une source protégée ou des puits ou forage équipé d'une pompe à motricité humaine.

Les résultats de cette enquête montrent que 70,4% de la population au Niger consomme une eau provenant d'une source améliorée. Cette proportion, comparée à celle de 2022, a connu une hausse non négligeable, passant de 64,9% en 2022 à 70,4% en 2024, soit une augmentation de 4,8 points de pourcentage. Les disparités persistent cependant selon le milieu de résidence. En effet, elle est de 97,8% en milieu urbain contre 65,8% en milieu rural. Suivant les régions, on note que Niamey et Zinder enregistrent les plus fortes proportions de la population qui consomment cette eau, avec respectivement 94,5% et 91,0%. Toutefois, les régions de Tahoua et Dosso ont les proportions les plus faibles respectivement 46,8% et 49,0%.

**Tableau 2 : Proportion (%) des personnes qui ont accès à l'eau améliorée**

CRACTERISTIQUES	Sources d'eau améliorées	Sources d'eau non améliorées
<b>MILIEU DE RESIDENCE</b>		
Rural	65,8	34,2
Urbain	97,8	2,2
<b>REGION</b>		
Agadez	64,7	35,3
Diffa	58,1	41,9
Dosso	49,0	51,0
Maradi	74,7	25,3
Niamey	94,5	5,5
Tahoua	46,8	53,2
Tillabéri	78,4	21,6
Zinder	91,0	9,0
<b>ENSEMBLE</b>	<b>70,4</b>	<b>29,6</b>

Source : INS, Enquête PROSEHA 2024

### 3.1.1 Corvée d'eau

L'approvisionnement en eau se fait le plus souvent par corvée (processus de collecte d'eau allant du domicile à un point d'eau bien déterminé).

Globalement 84,4% de la population fait la corvée d'eau. Ce taux a enregistré une hausse de 2,2 points de pourcentage par rapport à celui de 2022 qui était à 82,4%.

On note que cette corvée d'eau est effectuée, en général, par des femmes adultes (55,5%). Les hommes adultes effectuent également la corvée d'eau dans 29,7% des cas.

Selon les régions, on constate de très grandes variations de la catégorie des personnes qui font la corvée d'eau. Par exemple, 83,8% de la population dans la région de Dosso a affirmé que la corvée d'eau est effectuée par des femmes adultes contre 37,9% à Zinder.

Dans l'ensemble de la population qui fait la corvée, les proportions des jeunes filles (6,7%) et des jeunes garçons (8,1%) sont faibles.

**Tableau 3 : Proportion de la population selon les personnes qui font la corvée d'eau par milieu de résidence et par région**

CARACTERISTIQUES	Femme adulte (de 15 ans ou plus)	Homme adulte (de 15 ou plus)	Jeune Fille (moins de 15 ans)	Jeune Garçon (moins de 15 ans)
<b>MILIEU DE RESIDENCE</b>				
Rural	56,7	28,4	6,8	8,1
Urbain	39,4	48,0	5,1	7,5
<b>REGION</b>				
Agadez	54,0	33,7	2,6	9,7
Diffa	57,3	33,2	3,6	5,9
Dosso	83,8	7,0	7,7	1,4
Maradi	40,2	39,0	4,9	15,9
Niamey	62,6	22,5	8,8	6,1
Tahoua	56,6	21,5	11,5	10,5
Tillabéri	80,4	8,2	6,5	4,9
Zinder	37,9	53,6	4,2	4,3
<b>ENSEMBLE</b>	<b>55,5</b>	<b>29,7</b>	<b>6,7</b>	<b>8,1</b>

Source : INS, Enquête PROSEHA 2024

En ce qui concerne la population dont les jeunes filles et garçons font la corvée d'eau, 20,7% des répondants ont affirmé que ces derniers sont tous scolarisés contre 13,8% en 2022.

Par ailleurs, 41,3% des cas ne sont pas scolarisés contre 47,3% en 2022, ceci montre que les enfants non scolarisés font de moins en moins la corvée d'eau.

Selon le milieu de résidence et les régions, des disparités sont constatées. A titre illustratif, 69,0% de la population de la région d'Agadez a notifié que ce sont les jeunes filles et les garçons non scolarisés qui font la corvée d'eau, alors que cette proportion est d'environ 27,4% à Maradi.

**Tableau 4 : Pourcentage de la population selon le statut scolaire des filles et garçons qui font la corvée d'eau**

CARACTERISTIQUES	Tous scolarisés	Certains sont scolarisés	Ne sont pas scolarisé
<b>MILIEU DE RESIDENCE</b>			
Rural	19,6	37,3	43,0
Urbain	37,5	49,2	13,3
<b>REGIONS</b>			
Agadez	12,4	18,6	69,0
Diffa	11,8	33,6	54,6
Dosso	31,7	35,9	32,4
Maradi	19,4	53,2	27,4
Niamey	34,4	32,1	33,5
Tahoua	22,4	23,1	54,5
Tillabéri	36,4	27,7	35,9

CARACTERISTIQUES	Tous scolarisés	Certains sont scolarisés	Ne sont pas scolarisé
Zinder	1,1	52,6	46,3
<b>ENSEMBLE</b>	<b>20,7</b>	<b>38,0</b>	<b>41,3</b>

Source : INS, Enquête PROSEHA 2024

L'analyse de la corvée d'eau par type de source d'eau, montre que l'utilisation de la charrette pour la corvée est exclusivement réservée aux hommes adultes (100%). Pour ce qui est de la source d'eau protégée, la corvée est exclusivement réservée aux femmes adultes (65,5%) et aux jeunes garçons (34,5%).

**Tableau 5 : Répartition de la population selon les personnes qui effectuent la corvée par type de source d'eau de boisson**

TYPES DE SOURCE D'EAU DE BOISSON	Corvée d'eau				
	Femmes adultes	Hommes adultes	Jeunes Filles	Jeunes Garçons	Total
Robinet du voisin	64,1	19,7	7,2	8,9	100
Robinet public/borne fontaine	53,6	29,7	8,1	8,6	100
Puits à pompe ou FPMH	55,1	32,9	4,2	7,8	100
Puits protégé	41,8	44,2	7,4	6,6	100
Puits non protégé	59,0	26,5	5,8	8,6	100
Source protégée	65,5	0,0	0,0	34,5	100
Source non protégée	81,3	13,3	5,4	0,0	100
Charette avec fût	0,0	100,0	0,0	0,0	100
Eau de surface (rivière, fleuve, barrage, lac, marre, canal, canal d'irrigation)	75,0	13,5	9,0	2,5	100
Autre (à spécifier)	64,0	27,2	8,8	0,0	100
<b>ENSEMBLE</b>	<b>55,5</b>	<b>29,7</b>	<b>6,7</b>	<b>8,1</b>	<b>100</b>

Source : INS, Enquête PROSEHA 2024

### 3.1.2 Conflits au niveau des points d'eau

Lors de la collecte d'eau au niveau des points d'eau, des désaccords sont souvent observés entre les membres de la communauté.

Dans l'ensemble, 6,6% de la population a rapporté l'existence des conflits autour des points d'eau. Cette proportion a connu une baisse importante, de 8,2 points de pourcentage, par rapport à 2022 où elle était de 14,8%. Elle est de 7,0% en milieu rural contre 4,2% en milieu urbain.

Selon les régions, Diffa (11,3 %) et Dosso (11,0 %) enregistrent les plus fortes proportions de la population qui a des désaccords au tour des points d'eau, alors qu'à Niamey, cette proportion est de 0,6%.

**Tableau 6 : Proportion (%) des personnes ayant eu des désaccords ou des conflits au sujet de l'utilisation de l'eau**

CARACTERISTIQUES	Proportion	Effectif
<b>MILIEU DE RESIDENCE</b>		
Rural	7,0	1 587 924
Urbain	4,2	158 273
<b>REGION</b>		
Agadez	5,3	38 187
Diffa	11,3	98 621
Dosso	11,0	347 771
Maradi	5,9	308 044
Niamey	0,6	8 891
Tahoua	4,2	216 324
Tillabéri	5,4	225 509
Zinder	9,2	502 850
<b>ENSEMBLE</b>	<b>6,6</b>	<b>1 746 197</b>

Source : INS, Enquête PROSEHA 2024

Les principales causes de ces désaccords autour des points d'eau sont les droits d'accès (45,7%) et l'insuffisance d'eau (41,0%).

**Tableau 7 : Pourcentage de la population suivant les causes des conflits aux points d'eau**

Causes des conflits au niveau des points d'eau	Milieu rural	Milieu urbain	Ensemble
Pas assez d'eau	42,0	31,1	41,0
Droits d'accès	45,7	46,1	45,7
Paiement pour l'eau	1,9	0,0	1,7
Autres raisons	10,0	22,8	11,2
NSP	0,3	0,0	0,3

Source : INS, Enquête PROSEHA 2024

### 3.1.3 Accès des populations au service optimal de l'eau

On appelle service optimal de l'eau ou eau potable gérée en toute sécurité, toute eau provenant d'une source améliorée à domicile (robinet dans le logement ou dans la concession, puits creusé protégé ou source protégée dans le logement, puits ou forage équipé de pompe à motricité humaine). L'eau de cette source doit également être en quantité suffisante et disponible à tout moment et de qualité acceptable.

Globalement, c'est 9,2% (contre 10,6% en 2022) de la population au Niger qui a accès à cette eau avec une très forte variation selon le milieu de résidence et la région. En milieu urbain, cette proportion est de 48,0% contre 2,7% en milieu rural.

Suivant les régions, ce sont les régions de Niamey et Agadez qui enregistrent les plus fortes proportions des populations qui consomment une eau issue d'une source classée dans les services optimaux, avec respectivement 57,3% et 24,1%. Par contre, les régions de Tahoua et de Diffa enregistrent les plus faibles proportions avec respectivement 2,5% et 4,7%.

Selon le niveau de revenu mensuel moyen du ménage, ce sont les ménages qui disposent de plus de ressources qui ont accès à ce service (30,1%) contre 3,5% des personnes vivant dans les ménages de faible revenu (30 000 FCFA et moins).

Une analyse par sexe du chef de ménage fait ressortir que ce sont les ménages qui sont dirigés par les femmes qui bénéficient plus de ce service (17,1%) par rapport aux ménages dirigés par les hommes (8,2%).

**Tableau 8 : Proportion (%) des personnes ayant accès au service de l'eau potable gérée en toute sécurité (service optimal)**

CARACTERISTIQUES	Proportion (%)	Effectif de la population
<b>MILIEU DE RESIDENCE</b>		
Rural	2,7	611 094
Urbain	48,0	1 811 075
<b>REGIONS</b>		
Agadez	24,1	172 139
Diffa	4,7	40 683
Dosso	4,8	152 354
Maradi	6,8	357 573
Niamey	57,3	854 785
Tahoua	2,5	130 107
Tillabéri	10,6	443 408
Zinder	5,0	271 120
<b>SEXE DU CM</b>		
Hommes	8,2	1 897 821
Femmes	17,1	524 348
<b>REVENU MENSUEL DU MENAGE</b>		
30 000 FCFA et moins	3,5	397 124
Entre 30 000 FCFA et 75 000 FCFA	7,5	837 394
Plus de 75 000 FCFA	30,1	1 187 651
<b>ENSEMBLE</b>	<b>9,2</b>	<b>2 422 169</b>

Source : INS, Enquête PROSEHA 2024

### 3.1.4. Accès des populations aux services basiques de l'eau

Les services basiques de l'eau regroupent toute eau provenant d'une source améliorée, et dont le temps de collecte n'excède pas trente (30) minutes, y compris le temps d'aller et retour et le temps d'attente.

Dans l'ensemble, 49,1% de la population a accès aux services basiques de l'eau contre 43,7% en 2022. Selon le milieu de résidence, cette proportion est de 50,1% en milieu rural et 43,1% en milieu urbain. Par ailleurs, selon les régions, la plus forte proportion est enregistrée à Zinder où 73,3% des personnes ont accès à ce service contre 29,7% pour la région de Tahoua où la plus faible proportion est observée.

**Tableau 9: Proportion (%) des personnes ayant accès aux services basiques de l'eau**

CARACTERISTIQUES	Proportion (%)	Effectif de la population
<b>MILIEU DE RESIDENCE</b>		
Rural	50,1	11 290 446
Urbain	43,1	1 625 274
<b>REGION</b>		
Agadez	31,7	226 607
Diffa	32,9	287 368
Dosso	41,6	1 320 377
Maradi	52,1	2 734 233
Niamey	37,6	560 556
Tahoua	29,7	1 523 866
Tillabéri	53,6	2 251 821
Zinder	73,3	4 010 892
<b>SEXE DU CM</b>		
Homme	48,7	11 326 728
Femme	51,9	1 588 992
<b>REVENU MOYEN DU MENAGE</b>		
30 000 FCFA et moins	49,2	5 535 851
Entre 30 000 FCFA et 75 000 FCFA	50,8	5 639 435
Plus de 75 000 FCFA	44,1	1 740 434
<b>ENSEMBLE</b>	<b>49,1</b>	<b>12 915 720</b>

Source : INS, Enquête PROSEHA 2024

### 3.1.5. Accès des populations aux services limités de l'eau

Est considérée comme eau provenant du service limité, toute eau issue des sources améliorées et dont le temps de collecte excède 30 minutes (aller et retour y compris le temps d'attente).

Globalement, 12,3% de la population au Niger (dont 7,5% pour le milieu urbain et 13,1% pour le milieu rural) a accès aux services limités de l'eau potable. Ce pourcentage, comparé à celui de 2022 (11,7%), a connu une légère hausse. En outre, la proportion varie faiblement selon le sexe du chef de ménage. Elle est de 10,8% chez les populations dont les chefs des ménages sont de sexe féminin contre 12,5% chez les populations dont les ménages sont dirigés par des hommes. Elle varie également selon le revenu mensuel moyen du ménage : 6,9% pour les populations dont le revenu est supérieur à 75 000 F.CFA contre 13,9% chez celles possédant un revenu de 30 000 F.CFA ou moins. Suivant les régions, c'est la région de Diffa (20,9%) qui enregistre la proportion la plus élevée. Les plus petites proportions sont observées à Niamey (1,6%) et à Dosso (2,6%).

**Tableau 10 : Proportion (%) de la population utilisant le service limité de l'eau potable**

CARACTERISTIQUES	Proportion (%)	Effectif de la population
<b>MILIEU DE RESIDENCE</b>		
Rural	13,1	2 950 605
Urbain	7,5	283 379
<b>REGION</b>		
Agadez	10,2	72 598
Diffa	20,9	181 961
Dosso	2,6	81 094
Maradi	15,8	830 419
Niamey	1,6	23 468
Tahoua	14,6	749 845
Tillabéri	14,3	599 688
Zinder	12,7	694 911
<b>SEXE DU CM</b>		
Homme	12,5	2 902 543
Femme	10,8	331 441
<b>REVENU MENSUEL DU MENAGE</b>		
30 000 FCFA et moins	13,9	1 568 536
Entre 30 000 FCFA et 75 000 FCFA	12,5	1 391 984
Plus de 75 000 FCFA	6,9	273 464
<b>ENSEMBLE</b>	<b>12,3</b>	<b>3 233 984</b>

Source : INS, Enquête PROSEHA 2024

### 3.1.6 Accès des populations aux services des sources non améliorées

Est considérée comme eau provenant de service non amélioré, toute eau provenant des puits non protégés ou sources non protégées.

Dans l'ensemble, plus d'un quart de la population (28,1%) ont accès au service d'eau issue d'une source non améliorée au Niger, soit une baisse de plus de 3,2 points de pourcentage par rapport à 2022 où cette proportion était de 31,3%. La consommation d'une eau de source non améliorée est beaucoup plus fréquente en milieu rural (32,5%) qu'en milieu urbain (1,5%). Selon le revenu mensuel moyen du ménage, cette proportion est plus élevée au niveau des populations dont le ménage possède un revenu inférieur ou égal à 30 000 FCFA par mois (31,4%). Les ménages disposant d'un revenu de 75 000 FCFA ou plus par mois enregistrent la plus faible proportion (18,3%).

**Tableau 11 : Proportion (%) de la population ayant accès au service d'eau issue des sources non améliorées**

CARACTERISTIQUES	Proportion (%)	Effectif de la population
<b>MILIEU DE RESIDENCE</b>		
Rural	32,5	7 331 046
Urbain	1,5	54 793
<b>REGION</b>		
Agadez	33,6	239 929
Diffa	41,6	362 664
Dosso	51,0	1 618 819
Maradi	25,3	1 327 208
Niamey	3,6	53 608
Tahoua	52,3	2 689 367
Tillabéri	15,8	664 828
Zinder	7,9	429 416
<b>SEXE DU CM</b>		
Homme	29,3	6 812 977
Femme	18,7	572 862
<b>REVENU MOYEN DU MENAGE</b>		
30 000 FCFA et moins	31,4	3 531 957
Entre 30 000 FCFA et 75 000 FCFA	28,2	3 133 584
Plus de 75 000 FCFA	18,3	720 298
<b>ENSEMBLE</b>	<b>28,1</b>	<b>7 385 839</b>

Source : INS, Enquête PROSEHA 2024

### 3.1.7 Traitement des eaux à domicile

L'enquête a aussi permis de poser des questions sur le traitement des eaux à domicile. En réponse à ces questions, environ 10,5% des ménages ont déclaré faire le traitement des eaux avant leur consommation contre 16,4% en 2022. Cette proportion est de 12,0% en milieu rural contre 1,4% en milieu urbain. Suivant

les régions, on constate que la proportion est plus élevée dans la région de Diffa (23,2%) et la moins élevée à Niamey (0,3%).

**Tableau 12 : Proportion (%) des ménages qui font le traitement des eaux à domicile**

CARACTERISTIQUES	Proportion (%)	Effectif
<b>MILIEU DE RESIDENCE</b>		
Rural	12,0	2 692 859
Urbain	1,4	50 842
<b>REGION</b>		
Agadez	1,5	10 756
Diffa	23,2	202 783
Dosso	10,3	315 593
Maradi	9,5	500 894
Niamey	0,3	4 344
Tahoua	19,3	990 172
Tillabéri	10,9	458 845
Zinder	4,8	260 314
<b>ENSEMBLE</b>	<b>10,5</b>	<b>2 743 701</b>

Source : INS, Enquête PROSEHA 2024

Par ailleurs, on note que 85,5% des ménages qui font le traitement des eaux utilise la technique de filtre à travers un linge. La technique de « laisser reposer » et l'utilisation de l'AQUATABS font aussi parties des méthodes de traitement de l'eau. Elles sont utilisées, respectivement par 9,6% et 4,9% des ménages. Par contre, la technique de désinfection solaire est très rarement utilisée (0,6%).

**Tableau 13 : Pourcentage des ménages suivant les techniques de traitement des eaux effectuées**

TECHNIQUES	Proportion (%)
Faire bouillir l'eau	2,7
Ajouter de javel	4,5
Filtrer à travers un linge	85,5
Utiliser un filtre	4,8
Désinfection solaire	0,6
La laisser reposer (décantation)	9,6
AQUATABS	4,9

Source : INS, Enquête PROSEHA 2024

### 3.1.8 Amélioration du service public d'eau

Globalement, 8,8% de la population ayant accès à une eau améliorée estime qu'une réduction du prix de l'eau peut améliorer le service public de l'eau. Selon les régions, ces proportions varient de 3,3% à Diffa à 34,6% à Niamey. Selon le milieu de résidence, on note qu'en milieu urbain, 22,9% de la population soutient

qu'une réduction du prix de l'eau peut améliorer le service public contre 5,3% pour le milieu rural.

En outre, 16,6% de la population ayant accès à une eau améliorée estime que la facilitation des branchements privés est un facteur d'amélioration du service public de l'eau. Selon les régions, cette proportion est de 7,7% à Dosso et 23,1% à Zinder. On note de plus que 28,8% de la population en milieu urbain estime qu'une facilitation des branchements privés peut améliorer le service public de l'eau contre 13,6% pour le milieu rural.

Par ailleurs, 49,5% de la population bénéficiant d'une eau améliorée estime que l'augmentation des bornes fontaines contribuera à améliorer le service public de l'eau. Suivant les régions, cette proportion varie de 21,3% à Niamey à 61,7% à Tillabéri.

**Tableau 14 : Répartition de la population ayant accès à une eau améliorée selon les facteurs contribuant à améliorer le service public de l'eau**

CARACTERISTIQUES	Réduire le prix de l'eau		Faciliter les branchements privés		Augmenter les bornes fontaines	
	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif
<b>MILIEU DE RESIDENCE</b>						
Rural	5,3	780 922	13,6	2 013 269	55,8	8 283 073
Urbain	22,9	844 420	28,8	1 064 990	23,9	882 470
<b>REGION</b>						
Agadez	11,3	52 413	10,1	46 545	22,0	101 772
Diffa	3,3	16 804	11,4	57 973	43,5	220 378
Dosso	11,7	182 156	7,7	119 358	53,5	830 876
Maradi	11,6	453 550	11,4	446 884	49,3	1 932 868
Niamey	34,6	487 515	17,9	252 089	21,3	299 640
Tahoua	5,7	137 243	18,3	439 969	35,5	852 327
Tillabéri	3,7	120 827	17,2	566 720	61,7	2 033 893
Zinder	3,5	174 834	23,1	1 148 721	58,1	2 893 789
<b>ENSEMBLE</b>	<b>8,8</b>	<b>1 625 342</b>	<b>16,6</b>	<b>3 078 259</b>	<b>49,5</b>	<b>9 165 543</b>

Source : INS, Enquête PROSEHA 2024

### 3.1.9 Taux d'accès à l'eau en toute sécurité dans l'espace pastoral

Dans l'ensemble, 9,6% de la population ayant accès à des points d'eau estime que les points d'eau pastoraux dans leur zone représentent une source de conflits entre les éleveurs et les usagers (pas d'accès en toute sécurité) contre 80,3% de cette population qui affirme que ces points d'eau ne constituent pas une source de conflits. Ces résultats montrent qu'environ huit (8) personnes sur dix (10) ayant

accès à des points d'eau en ont accès en toute sécurité.

Selon les régions, les proportions des personnes qui estiment que les points d'eau sont une source de conflits entre les éleveurs et les usagers varient de 2,8% à Tillabéri à 22,8% à Zinder.

**Tableau 15 : Répartition de la population ayant accès à l'eau en toute sécurité dans l'espace pastoral**

CARACTERISTIQUES	Accès en toute sécurité		Pas d'accès en toute sécurité		Ne sait pas		Total
	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	
<b>MILIEU DE RESIDENCE</b>							
Rural	10,1	599130	84,3	5 004 930	5,6	330 417	5 934 477
Urbain	4,4	22908	33,6	173 458	61,9	319 360	515 726
<b>REGION</b>							
Agadez	3,4	5208	71,6	110 690	25	38 664	154 562
Diffa	14,2	22441	83,7	132 396	2,1	3 323	158 160
Dosso	7	28773	47,6	195 698	45,4	186 887	411 358
Maradi	4,8	20 404	91,6	391 993	3,7	15 740	428 137
Niamey	18,7	22 908	8,6	10 509	72,8	89 236	122 653
Tahoua	9,4	91 891	80,6	788 708	10	98 375	978 974
Tillabéri	2,8	74 435	91,4	2 408 474	5,8	152 734	2 635 643
Zinder	22,8	355	73	1 139 920	4,2	64 818	15 60 716
<b>ENSEMBLE</b>	<b>9,6</b>	<b>622</b>	<b>80,3</b>	<b>5 178 388</b>	<b>10,1</b>	<b>649 777</b>	<b>6 450 203</b>

Source : INS, Enquête PROSEHA 2024

## 3.2 Accès des populations aux services d'assainissement au Niger

### 3.2.1 Utilisation des latrines améliorées

Le calcul des indicateurs relatifs à l'assainissement est basé sur le type de latrine (améliorée ou non) utilisée par le ménage. Sont considérées comme latrines améliorées, toutes les latrines à chasses d'eau avec ou sans réservoir (connectées à un système d'égout, ou connectées à une fosse septique, ou reliées à d'autres latrines, ou reliées à autre chose), les latrines ventilées, les latrines à fosses avec dalle et les toilettes à compostage.

Au Niger, 21,3% des personnes utilisent des toilettes améliorées (contre 23,0% en 2022 et 27,3% en 2021). On note de très fortes variations selon le milieu de résidence et la région. En effet, la proportion varie de 11,6% en milieu rural à 78,6% en milieu urbain et les régions de Niamey, Tillabéri et Agadez enregistrent les plus

fortes proportions avec respectivement 92,6%, 36,7% et 34,6%. Le résultat de Niamey pourrait s'expliquer par l'urbanisation.

**Tableau 16 : Proportion (%) de la population utilisant les installations d'assainissement améliorées**

CARACTERISQUES	PROPORTION (%)	EFFECTIF
<b>MILIEU DE RESIDENCE</b>		
Rural	11,6	2 625 536
Urbain	78,6	2 968 014
<b>REGION</b>		
Agadez	34,6	247 239
Diffa	7,6	66 451
Dosso	8,5	270 848
Maradi	15,8	829 822
Niamey	92,6	1 382 497
Tahoua	9,3	477 222
Tillabéri	36,7	1 542 736
Zinder	14,2	776 735
<b>ENSEMBLE</b>	<b>21,3</b>	<b>5 593 550</b>

Source : INS, Enquête PROSEHA 2024

### 3.2.2 Accès des populations aux services d'assainissement gérés en toute sécurité

Un ménage a un accès aux services d'assainissement gérés en toute sécurité s'il utilise les installations d'assainissement améliorées qui ne sont pas partagées par plusieurs ménages et dans lesquelles les excréta sont stockés et traités sur place ou acheminés et traités hors site.

Dans l'ensemble, 4,4% des personnes ont accès aux services d'assainissement gérés en toute sécurité. Cette proportion est en légère hausse par rapport à celle de 2022 qui est de 4,1%. Pour le milieu urbain, elle est de 22,4% alors qu'elle est de 1,4% en milieu rural. Selon les régions, la plus forte proportion est enregistrée à Niamey (27,2%) et la plus faible proportion à Diffa (0,7%). Suivant le revenu mensuel du ménage, cette proportion est plus élevée dans les ménages disposant d'un revenu de plus de 75 000 F CFA (13,3%).

**Tableau 17 : Proportion de la population utilisant les installations d'assainissement sécurisées**

CARACTERISTIQUE	PROPORTION	EFFECTIF
<b>MILIEU DE RESIDENCE</b>		
Rural	1,4	318 982
Urbain	22,4	846 750
<b>REGION</b>		
Agadez	11,0	78 571

CARACTERISTIQUE	PROPORTION	EFFECTIF
Diffa	0,7	5 891
Dosso	1,6	51 271
Maradi	2,7	142 540
Niamey	27,2	406 264
Tahoua	1,4	69 512
Tillabéri	4,8	201 331
Zinder	3,8	210 352
<b>SEXE DU CM</b>		
Homme	3,4	792 733
Femme	12,2	372 999
<b>REVENU MENSUEL DU MENAGE</b>		
30 000 FCFA et moins	2,2	251 590
Entre 30 000 FCFA et 75 000 FCFA	3,5	389 644
Plus de 75 000 FCFA	13,3	524498
<b>ENSEMBLE</b>	<b>4,4</b>	<b>1 165 732</b>

Source : INS, Enquête PROSEHA 2024

### 3.2.3 Accès des populations aux services élémentaires d'assainissement (service basique)

L'accessibilité aux services de base d'assainissement concerne les ménages utilisant des installations d'assainissement améliorées qui ne sont pas partagées par plusieurs ménages.

Selon les résultats de cette enquête, 6,3% des personnes utilisent les installations d'assainissement de base. Cet indicateur était de 7,9% en 2022 et 10,9% en 2021.

En milieu rural, la proportion de la population qui utilise les services de base d'assainissement est de 3,7 % contre 21,7 % en milieu urbain.

Au niveau des régions, la plus forte proportion des populations est observée à Niamey (23,1%) et la plus faible à Tahoua (3,2%).

Pour ce qui est du niveau de revenu mensuel du ménage, on constate que les ménages ayant un revenu de plus de 75 000 FCFA par mois (15,3%) ont plus accès à ce service que ceux ayant au plus 30 000 F CFA de revenu (3,3%).

Tableau 18 : Proportion (%) de la population utilisant des installations d'assainissement de base

CARACTERISTIQUES	PROPORTION	EFFECTIF
<b>MILIEU DE RESIDENCE</b>		
Rural	3,7	840 493
Urbain	21,7	817 828

CARACTERISTIQUES	PROPORTION	EFFECTIF
<b>REGIONS</b>		
Agadez	5,4	38 330
Diffa	3,5	303 33
Dosso	3,3	104 216
Maradi	4,6	240 325
Niamey	23,1	344 042
Tahoua	3,2	165 267
Tillabéri	9,5	400 814
Zinder	6,1	334 994
<b>SEXE DU CM</b>		
Homme	6,1	1 425 368
Femme	7,6	232 953
<b>REVENU MENSUEL MOYEN DU MENAGE</b>		
30 000 FCFA et moins	3,3	375 572
Entre 30 000 FCFA et 75 000 FCFA	6,1	680 061
Plus de 75 000 FCFA	15,3	602 688
<b>ENSEMBLE</b>	<b>6,3</b>	<b>1 658 321</b>

Source : INS, Enquête PROSEHA 2024

### 3.2.4 Accès des populations au service limité d'assainissement

Les personnes ayant accès au service limité d'assainissement, sont celles utilisant des installations d'assainissement améliorées, partagées par deux ou plusieurs ménages.

Ainsi, environ 10,6 % de la population utilise les installations limitées d'assainissement. Cet indicateur, est en baisse par rapport à son niveau des années antérieures (11,4% en 2022 et 12,7% en 2021).

En milieu urbain, cette proportion est de 34,9 % contre 6,5 % en milieu rural. Selon la région, l'accès à ce service est plus observé à Niamey, Tillabéri et Agadez avec respectivement 42,6%, 22,4% et 19,8% et moins observé à Diffa, Dosso et Tahoua avec respectivement 3,5%, 3,6% et 4,7%.

En ce qui concerne le sexe du chef de ménage, on remarque que la proportion la plus élevée est observée dans les ménages dirigés par les femmes 14,2% contre 10,1% pour les ménages ayant des chefs de sexe masculin.

**Tableau 19 : Proportion de la population utilisant des installations d'assainissement limitées**

CARACTERISTIQUES	PROPORTION	EFFECTIF
<b>MILIEU DE RESIDENCE</b>		
Rural	6,5	1 466 061

CARACTERISTIQUES	PROPORTION	EFFECTIF
Urbain	34,9	1 317 660
<b>REGIONS</b>		
Agadez	19,8	141 674
Diffa	3,5	30 227
Dosso	3,6	115 361
Maradi	8,5	446 957
Niamey	42,6	635 079
Tahoua	4,7	242 443
Tillabéri	22,4	940 591
Zinder	4,2	231 389
<b>SEXE DU CM</b>		
Homme	10,1	2 349 229
Femme	14,2	434 492
<b>REVENU MENSUEL DU MENAGE</b>		
30 000 FCFA et moins	5,8	658 337
Entre 30 000 FCFA et 75 000 FCFA	10,4	1 151 849
Plus de 75 000 FCFA	24,7	973 535
<b>ENSEMBLE</b>	<b>10,6</b>	<b>2 783 721</b>

Source : INS, Enquête PROSEHA 2024

### 3.2.5 Utilisation des installations d'assainissement non améliorées

Les latrines à fosse sans dalle ou plateforme, les latrines suspendues ou à seau sont considérés comme non améliorées.

Ces types de latrines sont utilisés par 4,7% de la population au Niger, contre 6,7% en 2022 et 12,2% en 2021. Cette proportion varie de 4,1% en milieu rural à 8,1% en milieu urbain. Selon les régions, Zinder enregistre la proportion la plus élevée (9,3%) et Diffa la plus petite (0,3%).

Cette proportion de population utilisant des latrines non améliorées varie faiblement selon le sexe et le revenu mensuel moyen du ménage.

Tableau 20 : Proportion de la population utilisant des latrines non améliorées

CARACTERISTIQUES	PROPORTION	EFFECTIF
<b>MILIEU DE RESIDENCE</b>		
Rural	4,1	934 945
Urbain	8,1	304 204
<b>REGION</b>		
Agadez	2,9	20 706
Diffa	0,3	2 729

Dosso	2,4	74 891
Maradi	3,4	177 097
Niamey	5,0	74 448
Tahoua	4,2	216 102
Tillabéri	3,9	162 644
Zinder	9,3	510 532
<b>SEXE du CM</b>		
Homme	4,5	1 054 317
Femme	6,0	184 832
<b>REVENU MENSUEL DU MENAGE</b>		
30 000 FCFA et moins	4,2	468 741
Entre 30 000 FCFA et 75 000 FCFA	5,4	599 710
Plus de 75 000 FCFA	4,3	170 698
<b>ENSEMBLE</b>	<b>4,7</b>	<b>1 239 149</b>

Source : INS, Enquête PROSEHA 2024

### 3.2.6. Défécation à l'air libre

La défécation à l'air libre regroupe l'ensemble de ménages qui ne disposent d'aucune installation d'assainissement, le lieu d'aisance est la nature (brousse).

Les résultats de cette enquête révèlent que 74,0% de la population, soit près des trois quarts de la population contre 69,9% en 2022 et 58,8% en 2021 font la défécation à l'air libre. Cette proportion est de 84,2% en milieu rural contre 12,9% en milieu urbain.

Selon les régions, Niamey enregistre la plus faible proportion (2,2%) et Diffa la plus élevée (92,1%). Cependant cette proportion est élevée dans toutes les autres régions à plus 59%.

Selon le revenu du chef de ménage, la proportion de la population est plus élevée (84,4%) dans les ménages dont les chefs disposent d'au plus 30 000 F CFA de revenu mensuel et moins élevée (42,4%) pour les ménages ayant un revenu mensuel supérieur à 75 000 F CFA.

**Tableau 21 : Proportion de la population faisant la défécation à l'air libre**

CARACTERISTIQUES	PROPORTION	EFFECTIF
<b>MILIEU DE RESIDENCE</b>		
Rural	84,2	18 977 063
Urbain	12,9	488 079
<b>REGIONS</b>		
Agadez	60,9	435 206
Diffa	92,1	803 496

CARACTERISTIQUES	PROPORTION	EFFECTIF
Dosso	89,1	2 826 905
Maradi	80,8	4 242 514
Niamey	2,2	32 584
Tahoua	86,5	4 445 235
Tillabéri	59,4	2 497 462
Zinder	76,5	4 181 740
<b>SEXE DU CM</b>		
Homme	75,8	17 626 465
Femme	60,0	18 38 677
<b>REVENU MENSUEL DU MENAGE</b>		
30 000 FCFA et moins	84,4	9 504 300
Entre 30 000 FCFA et 75 000 FCFA	74,6	8 288 433
Plus de 75 000 FCFA	42,4	1 672 409
<b>ENSEMBLE</b>	<b>74,0</b>	<b>19 465 142</b>

Source : INS, Enquête PROSEHA 2024

### 3.3 Utilisation des installations de lavage des mains

#### 3.3.1 Utilisation des installations élémentaires de lavage des mains

Les installations élémentaires concernent les installations de lavage des mains avec du savon (détergent, cendre, boue ou sable) et de l'eau disponible dans le foyer.

On note dans l'ensemble que 18,1% de la population utilise les installations élémentaires de lavage des mains contre 12,7% en 2022.

Selon le milieu de résidence cette proportion est de 16,7% en milieu rural contre 26,6% en milieu urbain.

Concernant les régions, cette proportion est plus élevée à Zinder (42,3%) et plus faible à Diffa (1,0%).

Selon le revenu mensuel moyen du ménage, la proportion est plus élevée dans les ménages disposant d'un revenu mensuel au plus de 30 000 F CFA (20,1%) que dans les ménages ayant un revenu mensuel supérieur à 30 000 F CFA.

**Tableau 22 : Proportion de la population utilisant des installations élémentaires de lavage des mains**

CARACTERISTIQUES	POPULATION	EFFECTIF
<b>MILIEU DE RESIDENCE</b>		
Rural	16,7	3 761 092
Urbain	26,6	1 004 934

CARACTERISTIQUES	POPULATION	EFFECTIF
<b>REGION</b>		
Agadez	8,9	63 757
Diffa	1,0	8 603
Dosso	19,9	630 572
Maradi	11,4	598 620
Niamey	21,7	323 487
Tahoua	6,6	339 170
Tillabéri	11,6	486 827
Zinder	42,3	2 314 990
<b>SEXE DU CM</b>		
Homme	18,2	4 229 521
Femme	17,5	536 505
<b>REVENU MENSUEL DU MENAGE</b>		
30 000 FCFA et moins	20,1	2 264 792
Entre 30 000 FCFA et 75 000 FCFA	16,4	1 823 223
Plus de 75 000 FCFA	17,2	678 011
<b>ENSEMBLE</b>	<b>18,1</b>	<b>4 766 026</b>

Source : INS, Enquête PROSEHA 2024

### 3.3.2 Utilisation des installations limitées de lavage des mains

Sont classées parmi les populations utilisant des installations limitées de lavage des mains, celles ayant des dispositifs de lavage des mains sans eau ou sans savon.

Dans l'ensemble, environ 66,6% (contre 61,7% en 2022) de la population utilise les installations limitées de lavage des mains. Cette proportion varie de 46,8% en milieu urbain à 70,0% en milieu rural.

Selon les régions la proportion la plus élevée (82,9%) est observée à Tahoua et à Diffa et la plus faible à Zinder (35,6%).

Pour ce qui est du revenu mensuel moyen du ménage, ceux ayant un revenu mensuel de plus de 75 000 ont une proportion (58,8%) inférieure à ceux ayant un revenu inférieur à 75 000.

**Tableau 23 : Proportion de la population utilisant des installations limitées de lavage des mains**

CARACTERISTIQUES	Proportion (%)	Effectif de la population
<b>MILIEU DE RESIDENCE</b>		
Rural	70,0	15 768 129
Urbain	46,8	1 764 792
<b>REGION</b>		

Agadez	71,8	513 308
Diffa	82,9	723 753
Dosso	76,2	2 417 014
Maradi	76,7	4 028 247
Niamey	46,6	694 899
Tahoua	82,9	4 262 260
Tillabéri	70,1	2 944 811
Zinder	35,6	1 948 629
<b>SEXE DU CM</b>		
Homme	66,6	15 481 800
Femme	66,9	2 051 121
<b>REVENU MENSUEL DU MENAGE</b>		
30 000 FCFA et moins	67,7	7 624 665
Entre 30 000 FCFA et 75 000 FCFA	68,3	7 590 339
Plus de 75 000 FCFA	58,8	2 317 917
<b>ENSEMBLE</b>	<b>66,6</b>	<b>17 532 921</b>

Source : INS, Enquête PROSEHA 2024

#### IV. RESULTATS DE L'ENQUETE AUPRES DES ECOLES PRIMAIRES ET DES FORMATIONS SANITAIRES

Dans le cadre du suivi des indicateurs du PROSEHA, la collecte des données a aussi concerné les écoles primaires et les formations sanitaires. Cette partie traite des indicateurs d'accès aux services de l'eau, de l'hygiène et de l'assainissement dans ces structures. Le calcul des indicateurs est fait conformément aux définitions contenues dans le kit des indicateurs WASH.

##### 4.1 ACCES AUX SERVICES DE L'EAU, DE L'HYGIENE ET DE L'ASSAINISSEMENT DANS LES ECOLES

Dans l'ensemble des écoles primaires enquêtées, plus de la moitié disposent d'installation de service d'eau potable (52,5%) contre 42,6% en 2022. Ainsi, on observe une amélioration de l'accès à ce service d'eau potable.

Des disparités sont observées selon les régions et le milieu de résidence pour ce service. En effet, on note des proportions variant de 35,7% à Dosso, 40,0% à Tahoua, 64,0% à Agadez et 90,9% à Niamey.

Selon le milieu de résidence, 93,5% des écoles en milieu urbain disposent d'un accès à ce service contre 40,3% en milieu rural. Ces disparités seraient dues à la disponibilité des partenaires dans certaines régions.

Pour ce qui est des écoles enquêtées, 41,5% n'ont pas accès au service d'eau potable contre 49,4% en 2022. S'agissant des régions, cette proportion varie de 4,5% à Niamey et 64,3% à Dosso.

Selon le milieu de résidence, cette proportion est de 52,6 % en milieu rural et 4,3% en milieu urbain.

**Tableau 24 : Répartition (en %) des écoles suivant l'accès aux services de l'eau potable**

CARACTERISTIQUES	BASIQUE	LIMITE	PAS DE SERVICE	EFFECTIF
<b>REGION</b>				
AGADEZ	64,0	0,0	36,0	25
DIFFA	46,2	7,7	46,2	26
DOSSO	35,7	0,0	64,3	28
MARADI	62,1	13,8	24,1	29
NIAMEY	90,9	4,5	4,5	22
TAHOUA	40,0	0,0	60,0	25
TILLABERI	39,1	4,3	56,5	23
ZINDER	45,5	18,2	36,4	22
<b>MILIEU DE RESIDENCE</b>				

CARACTERISTIQUES	BASIQUE	LIMITE	PAS DE SERVICE	EFFECTIF
URBAIN	93,5	2,2	4,3	46
RURAL	40,3	7,1	52,6	154
<b>ENSEMBLE</b>	<b>52,5</b>	<b>6,0</b>	<b>41,5</b>	<b>200</b>

Source : INS, Enquête PROSEHA 2024

Dans l'ensemble des écoles primaires enquêtées, l'accès au service basique d'assainissement est de 27,5% contre 26,2% en 2022. Cette proportion varie de 68,2% à Niamey à 3,8% à Diffa et selon le milieu de résidence elle varie de 15,6% en milieu rural à 67,4% en milieu urbain.

Pour l'accès au service limité, 21,0% des écoles ont accès à ce service contre 25,5% en 2022, avec une variation de 30,4% à Tillabéri à 12,0% à Tahoua.

Plus de la moitié des écoles (51,5%) n'ont pas accès au service d'assainissement contre 48,3% en 2022. Ces résultats varient de 76,9% à Diffa à 9,1% à Niamey. En milieu urbain, 10,9% des écoles enquêtées ne disposent pas de services d'assainissement contre 63,6% en milieu rural.

**Tableau 25 : Répartition (en %) des écoles suivant l'accès aux services d'assainissement**

CARACTERISTIQUES	BASIQUE	LIMITE	PAS DE SERVICE	EFFECTIF
<b>REGION</b>				
AGADEZ	28,0	24,0	48,0	25
DIFFA	3,8	19,2	76,9	26
DOSSO	21,4	21,4	57,1	28
MARADI	27,6	13,8	58,6	29
NIAMEY	68,2	22,7	9,1	22
TAHOUA	20,0	12,0	68,0	25
TILLABERI	39,1	30,4	30,4	23
ZINDER	18,2	27,3	54,5	22
<b>MILIEU DE RESIDENCE</b>				
URBAIN	67,4	21,7	10,9	46
RURAL	15,6	20,8	63,6	154
<b>ENSEMBLE</b>	<b>27,5</b>	<b>21,0</b>	<b>51,5</b>	<b>200</b>

Source : INS, Enquête PROSEHA 2024

S'agissant du lavage des mains dans les écoles, les résultats de l'enquête révèlent que, 82,0% des écoles primaires enquêtées ne disposent d'aucun dispositif de lavage des mains, contre 78,7% en 2022. Selon les régions, on observe une

variation de 40,9% à Niamey à 100% à Diffa et Tahoua. Cette proportion est de 89,6% en milieu rural tandis qu'elle est de 56,5% en milieu urbain.

Concernant le service basique, le taux d'accès pour les mêmes écoles est estimé à 9,0% contre 12,5% en 2022. Pour les mêmes écoles enquêtées, les régions de Diffa, Dosso et Tahoua, ne disposent d'aucune école ayant accès à ce service. La région de Niamey enregistre le taux le plus élevé (45,5%). Selon le milieu de résidence ce taux varie de 28,3% en milieu urbain à 3,2% en milieu rural.

Pour le service limité, la proportion des écoles enquêtées ayant accès à ce service est de 8,0% contre 8,7% en 2022. Cette proportion varie selon les régions de 0,0% à Tahoua et Diffa à 17,9% à Dosso et selon le milieu de résidence elle est de 15,2% en milieu urbain et 5,8% en milieu rural.

**Tableau 26 : Répartition (en %) des écoles suivant l'accès aux services de lavage des mains**

CARACTERISTIQUES	BASIQUE	LIMITE	PAS DE SERVICE	EFFECTIF
<b>REGION</b>				
AGADEZ	4,0	8,0	80,0	25
DIFFA	0,0	0,0	100,0	26
DOSSO	0,0	17,9	82,1	28
MARADI	13,8	3,4	82,8	29
NIAMEY	45,5	13,6	40,9	22
TAHOUA	0,0	0,0	100,0	25
TILLABERI	4,3	17,4	78,3	23
ZINDER	9,1	4,5	86,4	22
<b>MILIEU DE RESIDENCE</b>				
Urbain	28,3	15,2	56,5	46
Rural	3,2	5,8	89,6	154
<b>ENSEMBLE</b>	9,0	8,0	82,0	200

Source : INS, Enquête PROSEHA 2024

## 4.2 ACCES AUX SERVICES DE L'EAU, DE L'HYGIENE ET DE L'ASSAINISSEMENT DANS LES FORMATIONS SANITAIRES

Il ressort des résultats de l'enquête que 68,8% des formations sanitaires disposent d'un service basique d'eau potable contre 63,2 % en 2022. On constate également une disparité entre les régions et selon le milieu de résidence. Par exemple, 100,0% des centres de santé enquêtés dans la région de Niamey disposent d'un service basique contre 38,1% à Agadez. Cette proportion est de 93,0% en milieu urbain contre 56,6% en milieu rural.

Pour ce qui est de l'accès au service limité et pas de service, ils sont utilisés à des proportions respectives de 14,0% et 17,2%.

**Tableau 27 : Répartition (en %) des formations sanitaires suivant l'accès aux services de l'eau**

CARACTERISTIQUES	BASIQUE	LIMITE	PAS DE SERVICE	EFFECTIF
<b>REGION</b>				
AGADEZ	38,1	33,3	28,6	21
DIFFA	44,4	22,2	33,3	27
DOSSO	58,6	17,2	24,1	29
MARADI	83,8	10,8	5,4	37
NIAMEY	100,0	0,0	0,0	17
TAHOUA	68,6	8,6	22,9	35
TILLABERI	87,0	4,3	8,7	23
ZINDER	73,1	15,4	11,5	26
<b>MILIEU DE RESIDENCE</b>				
URBAIN	93,0	5,6	1,4	72
RURAL	56,6	18,2	25,2	143
<b>ENSEMBLE</b>	<b>68,8</b>	<b>14,0</b>	<b>17,2</b>	<b>215</b>

Source : INS, Enquête PROSEHA 2024

L'accès au service basique des formations sanitaires enquêtées est de 25,6% contre 7,9% en 2022. Cette proportion varie de 3,7% à Diffa à 42,9% à Agadez. En milieu rural, elle est de 16,1% contre 44,4% en milieu urbain.

Quant à l'accès au service limité des formations sanitaires, la proportion est de 57,2% contre 78,9% en 2022. Des disparités sont observées entre les régions. En effet, la région d'Agadez enregistre une proportion de 47,6% et Niamey 70,6%.

On note cependant, que 17,2% des formations sanitaires n'ont aucune installation d'assainissement (pas de latrines), contre 13,2% en 2022. Cette proportion varie de 37,0% à Diffa à 0,0% à Niamey. L'absence des infrastructures d'assainissement dans les FOSA est plus marquée en milieu rural (25,2%) qu'en milieu urbain (1,4%).

**Tableau 28 : Répartition (en %) des formations sanitaires suivant l'accès aux services d'assainissement**

CARACTERISTIQUES	BASIQUE	LIMITE	PAS DE SERVICE	TOTAL
<b>REGION</b>				
AGADEZ	42,9	47,6	9,5	21
DIFFA	3,7	59,3	37,0	27
DOSSO	20,7	51,7	27,6	29
MARADI	27,0	54,1	18,9	37
NIAMEY	29,4	70,6	0,0	17
TAHOUA	31,4	60,0	8,6	35
TILLABERI	34,8	56,5	8,7	23
ZINDER	19,2	61,5	19,2	26
<b>MILIEU DE RESIDENCE</b>				
URBAIN	44,4	54,2	1,4	72
RURAL	16,1	58,7	25,2	143
<b>ENSEMBLE</b>	<b>25,6</b>	<b>57,2</b>	<b>17,2</b>	<b>215</b>

Source : INS, Enquête PROSEHA 2024

Par rapport au lavage des mains, il ressort qu'environ 53,0% des formations sanitaires enquêtées ne disposent d'aucun dispositif de lavage des mains contre 40,0% en 2022. Cette proportion varie de 80,0% à Tillabéri à 17,6% à Tahoua. Selon le milieu de résidence, cette proportion est de 65,3% en milieu rural contre 27,8% en milieu urbain.

Le service basique est accessible à 24,7% (contre 30,5% en 2022) des formations sanitaires. Les résultats en région font ressortir la plus grande proportion à Tahoua (52,9%) et la plus faible à Tillabéri (5,7%). Par milieu de résidence, cette proportion est de 14,7% en milieu rural et 44,4% en milieu urbain.

S'agissant du service limité 22,3% des formations sanitaires en ont accès (contre 30% en 2022). La région de Maradi enregistre la plus faible proportion (13,8%) et Zinder la proportion la plus élevée (34,8%). Pour le milieu de résidence cette proportion est de 19,6% en milieu rural contre 27,8% en milieu urbain.

**Tableau 29 : Répartition (en %) des formations sanitaires suivant l'accès aux services de lavage de mains**

CARACTERISTIQUES	BASIQUE	LIMITE	PAS DE SERVICE	EFFECTIF
<b>REGION</b>				
AGADEZ	19,0	28,6	52,4	21
DIFFA	19,0	28,6	52,4	27
DOSSO	11,1	25,9	63,0	29
MARADI	20,7	13,8	65,5	37
NIAMEY	45,9	16,2	37,8	17
TAHOUA	52,9	29,4	17,6	35
TILLABERI	5,7	14,3	80,0	23
ZINDER	26,1	34,8	39,1	26
<b>MILIEU DE RESIDENCE</b>				
URBAIN	44,4	27,8	27,8	72
RURAL	14,7	19,6	65,3	143
<b>ENSEMBLE</b>	<b>24,7</b>	<b>22,3</b>	<b>53,0</b>	<b>215</b>

Source : INS, Enquête PROSEHA 2024



## V. Conclusion et recommandations

L'enquête de suivi des indicateurs de PROSEHA au titre de l'année 2024 a permis de calculer les principaux indicateurs liés à l'accès au service de l'eau, de l'hygiène et de l'assainissement dans les ménages, les écoles primaires publiques et les formations sanitaires.

Les résultats font ressortir que la proportion des personnes ayant accès au service optimal de l'eau potable a connu une baisse en passant de 10,6%, en 2022, à 9,2% en 2024. S'agissant du service basique de l'eau, c'est une hausse non négligeable de 5,5 points de pourcentage (49,1 % en 2024 contre 43,6% en 2022) qui a été enregistrée.

En ce qui concerne l'assainissement, un progrès est constaté dans l'accès aux installations d'assainissement sécurisées. En effet, en 2024, la proportion de la population utilisant les installations d'assainissement sécurisées est de 4,4% alors qu'elle était de 4,1% en 2022. La proportion de la population faisant la défécation à l'air libre (74%) a connu une hausse par rapport à son niveau de 2022 (69,9%).

Pour ce qui est de l'hygiène, la proportion des ménages utilisant les installations élémentaires de lavage des mains et celle des ménages utilisant des installations limitées de lavage des mains sont respectivement 18,1% (12,7% en 2022) et 66,6% (contre 61,6% en 2022).

L'accès aux services basiques de l'eau dans les écoles primaires et les centres de santé est respectivement de 52,5% (contre 42,6% en 2022) et de 68,8% (contre 63,2% en 2022).

La proportion des écoles primaires et des centres de santé ayant accès aux services basiques s'est améliorée. En effet, cette proportion est passée de 26,2% en 2022 à 27,5% en 2024 pour les écoles. Pour les formations sanitaires, la progression est encore plus forte, car elle a plus que triplé au cours de la même période (7,9% en 2022 contre 25,6%).

Au vu des résultats de cette enquête, des recommandations peuvent être formulées afin que des mesures idoines soient prises pour améliorer les conditions d'accès de la population aux services de l'eau, de l'hygiène et de l'assainissement. Il s'agit :

**A l'endroit du Ministère de l'Hydraulique, de l'Assainissement et de l'Environnement (MHA/E) :**

- Poursuivre la sensibilisation de la population sur le traitement d'eau à domicile et la désinfection des lieux de stockage dans les ménages ;
- Prendre des dispositions pour rendre disponibles les réactifs et les kits pour la réalisation du test de la qualité de l'eau pendant la collecte des données ;
- Promouvoir les branchements promotionnels, surtout en milieu rural ;
- Baisser le prix du m<sup>3</sup> d'eau dans les zones rurales afin de rendre l'eau potable plus accessible ;
- Renforcer les capacités des parties prenantes de la gestion des services publics de l'eau ;
- Continuer la promotion des latrines améliorées avec dalle dans le ménage
- Intensifier la mise en place des installations d'eau et d'assainissement dans les villages, dans les écoles et dans les formations sanitaires ;
- Etendre le marketing de l'assainissement dans toutes les communes ;
- Sensibiliser et former la population (surtout rurale) en techniques de traitement et de vidange des latrines ;
- Mettre un accent particulier sur le suivi de l'entretien et la réhabilitation des infrastructures d'assainissement dans les écoles et les formations sanitaires ;
- Sensibiliser les responsables des structures sanitaires et écoles primaires sur l'entretien des différents ouvrages sanitaires ;

- Equiper les structures sanitaires et les écoles qui n'en disposent pas des dispositifs de lavage des mains.

**A l'endroit des écoles et des formations sanitaires**

- Renforcer le dispositif du suivi de l'entretien des ouvrages sanitaires ;
- Sensibiliser les usagers des structures sanitaires et écoles primaires sur l'utilisation et l'entretien des différents ouvrages sanitaires.
- Eclairer les latrines dans les formations sanitaires pour qu'elles soient accessibles à tout instant.

**A l'endroit des PTFs**

- Renforcer les capacités techniques et financières du Ministère dans le cadre de la production des données statistiques dans le secteur de l'eau et de l'assainissement.
-

## ANNEXES

### Annexe 1 : Intervalle de confiance de l'échelle d'accès aux différents services d'eau

	Service optimale	Service élémentaire	Service limité	Service non amélioré	Eau de surface
REGION	% [95% CI]	% [95% CI]	% [95% CI]	% [95% CI]	% [95% CI]
Agadez	24,1 [14,8-36,7]	31,7 [21,9-43,5]	10,2 [6,1-16,4]	33,6 [20,7-49,5]	0,4 [0,1-1,8]
Diffa	4,7 [1,5-13,9]	32,9 [23,6-43,9]	20,9 [13,2-31,3]	41,6 [29,5-54,7]	0
Dosso	4,8 [1,3-16,4]	41,6 [27,7-57,0]	2,6 [1,3-5,0]	51 [35,4-66,5]	0
Maradi	6,8 [2,9-15,4]	52,1 [36,5-67,3]	15,8 [9,5-25,1]	25,3 [12,7-44,1]	0
Niamey	57,3 [46,3-67,6]	37,6 [29,2-46,8]	1,6 [0,8-3,3]	3,6 [1,2-9,9]	0
Tahoua	2,5 [0,8-7,7]	29,7 [18,9-43,2]	14,6 [8,4-24,3]	52,3 [38,6-65,8]	0,9 [0,1-6,1]
Tillabéri	10,6 [4,9-21,1]	53,6 [43,4-63,5]	14,3 [8,1-23,8]	15,8 [8,5-27,6]	5,8 [1,7-17,8]
Zinder	5 [1,9-12,3]	73,3 [61,1-82,8]	12,7 [7,6-20,5]	7,9 [3,3-17,4]	1,1 [0,2-5,4]
<b>ENSEMBLE</b>	<b>9,2 [7,1-11,8]</b>	<b>49,1 [43,6-54,5]</b>	<b>12,3 [9,7-15,4]</b>	<b>28,1 [23,0-33,7]</b>	<b>1,3 [0,6-3,2]</b>

Source : INS, Enquête PROSEHA 2024

### Annexe 2 : Intervalle de confiance de l'accès des populations aux services d'assainissement

	Défécation à l'air libre	Service non amélioré	Service limité	Service de base	Service Sécurisé
REGION	% [95% CI]	% [95% CI]	% [95% CI]	% [95% CI]	% [95% CI]
Agadez	2,9 [1,4-5,8]	2,9 [1,4-5,8]	19,8 [11,4-32,3]	5,4 [2,7-10,3]	11 [6,3-18,5]
Diffa	92,1 [83,4-96,4]	0,3 [0,1-1,2]	3,5 [1,5-7,9]	3,5 [1,5-8,0]	0,7 [0,1-3,3]
Dosso	89,1 [78,8-94,7]	2,4 [1,0-5,3]	3,6 [1,9-7,0]	3,3 [1,2-8,4]	1,6 [0,4-6,8]
Maradi	80,8 [70,6-88,1]	3,4 [2,0-5,5]	8,5 [4,5-15,4]	4,6 [2,1-9,6]	2,7 [1,3-5,6]
Niamey	2,2 [0,8-5,6]	5 [2,2-10,9]	42,6 [35,5-49,9]	23,1 [17,1-30,3]	27,2 [20,7-34,8]
Tahoua	86,5 [76,9-92,5]	4,2 [2,1-8,4]	4,7 [1,7-12,7]	3,2 [1,9-5,5]	1,4 [0,3-5,4]
Tillabéri	59,4 [45,8-71,7]	3,9 [2,2-6,7]	22,4 [15,8-30,6]	9,5 [5,9-15,1]	4,8 [2,5-9,1]
Zinder	76,5 [62,3-86,5]	9,3 [5,6-15,2]	4,2 [2,2-7,8]	6,1 [3,4-10,9]	3,8 [1,4-10,4]
<b>ENSEMBLE</b>	<b>74 [69,5-78,0]</b>	<b>4,7 [3,6-6,1]</b>	<b>10,6 [8,7-12,9]</b>	<b>6,3 [5,0-7,9]</b>	<b>4,4 [3,3-5,9]</b>

Source : INS, Enquête PROSEHA 2024

## Annexe 3 : Intervalle de confiances des indicateurs de l'échelle de lavage des mains

	Service élémentaire	Service limité	Aucun service
REGION	% [95% CI]	% [95% CI]	% [95% CI]
Agadez	8,9[5,8-13,5]	71,8[65,0-77,8]	19,2[14,3-25,3]
Diffa	1[0,3-3,1]	82,9[70,4-90,9]	16,1[8,5-28,2]
Dosso	19,9[14,9-26,0]	76,2[70,1-81,4]	3,9[1,5-9,7]
Maradi	11,4[7,6-16,9]	76,7[69,4-82,7]	11,9[7,9-17,4]
Niamey	21,7[16,0-28,6]	46,6[38,5-54,9]	31,8[25,6-38,6]
Tahoua	6,6[3,5-12,1]	82,9[75,2-88,7]	10,5[6,6-16,3]
Tillabéri	11,6[6,8-18,9]	70,1[61,3-77,6]	18,3[11,1-28,7]
Zinder	42,3[29,1-56,8]	35,6[26,9-45,4]	22[11,9-37,2]
<b>ENSEMBLE</b>	<b>18,1[14,6-22,3]</b>	<b>66,6[63,0-70,1]</b>	<b>15,3[12,2-18,9]</b>

Source : INS, Enquête PROSEHA 2024

**Annexe 4 : Le questionnaire ménage**

**REPUBLIQUE DU NIGER**  
**FRATERNITE-TRAVAIL-PROGRES**  
**MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES**  
**INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE**  
Etablissement Public à Caractère Administratif  
**DIERCTION DES ENQUÊTES ET DES RECENSEMENTS**  
Division des Enquêtes

---

**ENQUETE POUR LE SUIVI DE LA SITUATION DE L'ACCES DES POPULATIONS A L'EAU ET A  
L'ASSAINISSEMENT 2024**

**Questionnaire Ménage**

**Novembre 2024**

Question	Choices
<b>Enquête de suivi de indicateurs de la phase 1 du PROSEHA, 2024_2025</b>	
Sélectionnez le numéro de votre équipe	[
Région	
Département	
Commune	
ZD	
Grappe	
Localité/Quartier	
Numéro du ménage	
Nom et prénom du chef d'équipe	
Nom de l'enquêteur	
Prendre les coordonnées GPS du ménage	
<p>Nous sommes envoyés par l'Institut National de la Statistique en collaboration avec le ministère de l'Hydraulique, de l'Assainissement et de l'Environnement. Nous menons une enquête de suivi des indicateurs de l'accès à l'eau potable à l'hygiène et à l'assainissement des ménages. Je voudrais parler avec vous de ces sujets. L'interview devrait prendre environ 30minutes. Toutes les informations que nous recueillons resteront strictement confidentielles et anonymes. Puis-je commencer maintenant?</p>	
Consentement de l'enquête	[1] Oui [2] Non
Nom du répondant	
<b>hh13b. NOMS ET PRENOMS</b>	
hh13c Lien de \${hh13b} avec le CM	[1] Chef de ménage [2] Epoux (se) [3] Fils/fille [4] Père/mère [5] Frère/Sœur [6] Petits-enfants [7] Neveu ou nièce [8] Autres parents [9] Aucun lien de parenté
hh13d Sexe de \${hh13b}	[1] Masculin [2] Féminin
hh13e. Age révolu de \${hh13b} (Saisissez l'âge en années révolues)	[Integer]
hh13f: de Résidence de \${hh13b}	[1] Présent [2] Absent

Question	Choices
hh13g Niveau d'instruction de \${hh13b}	[1] Aucun [2] Alphabétisé [3] Coranique [4] Préscolaire [5] Primaire [6] Secondaire [7] Supérieur
hh13i Occupation principale de \${hh13b}	[1] 01=Agriculture [2] 02=Elevage [3] 03=Petit commerce [4] 04=Artisanat [5] 05=Chasse/pêche [6] 06=Bucheron [7] 07=Elève/Etudiant [8] 08=Travaux ménagers et domestiques [9] 09=Soin des animaux au sein du ménage [10] 10=Administration publique/privée [11] 11 = Commerçant/entrepreneur [12] 12 = Travail journalier [13] 13 = Sans occupation [14] 14 =Autres [0] Non applicable (- de 5ans)
Autre occupation	
Nombre des personnes dans le ménage	[Calculatoin]
Quel est le revenu du ménage (mensuel)	

## EAU, ASSAINISSEMENT ET HYGIENE

WS1. : Quelle est votre source habituelle d'eau de boisson durant la saison sèche ?	[11] Robinet dans le logement [12] Robinet dans la concession, cours ou parcelle [13] Robinet du voisin [14] Robinet public/borne fontaine [21] Puits à pompe ou FPMH [31] Puits protégé [32] Puits non protégé [41] Source protégée [42] Source non protégée [51] Eau de pluie [61] Camion-Citerne [71] Charette avec fût [72] Kiosque à eau [81] Eau de surface (rivière, fleuve, barrage, lac, marre, canal, canal d'irrigation) [91] Eau en bouteille [92] Eau en sachet [96] Autre (à spécifier)
Autre source à spécifier	

Question	Choices
<b>WS2. D'où provient principalement l'eau utilisée par votre ménage pour d'autres usages comme pour la cuisson, le lavage des mains ?</b>	[11] Robinet dans le logement [12] Robinet dans la concession, cours ou parcelle [13] Robinet du voisin [14] Robinet public/borne fontaine [21] Puits à pompe ou FPMH [31] Puits protégé [32] Puits non protégé [41] Source protégée [42] Source non protégée [51] Eau de pluie [61] Camion-Citerne [71] Charette avec fût [72] Kiosque à eau [81] Eau de surface (rivière, fleuve, barrage, lac, marre, canal, canal d'irrigation) [91] Eau en bouteille [92] Eau en sachet [96] Autre (à spécifier)
<b>Autre source à spécifier</b>	[Text]
<b>WS3. Cette source d'approvisionnement est située où ?</b>	[1] Dans le logement [2] Dans la cour / parcelle [3] Ailleurs [96] Autre (à spécifier)
<b>WS4: Combien de minutes faut-il, y compris le temps d'attente lorsque le point d'eau est très fréquenté , pour aller collecter l'eau et revenir ?</b>	[1] Aucun Membre ne collecte l'eau [2] Moins de 30mn [3] plus de 30mn [4] Ne sait pas
<b>WS5.A quelle distance allez-vous chercher de l'eau ?</b>	[1] Moins de 500 m [2] 500 m – 1Km [3] Plus de 1Km
<b>WS6.Par quel moyen de déplacement allez-vous chercher l'eau le plus souvent ?</b>	[1] A pieds [2] Bicyclette [3] Moto [4] Voiture [5] Dos d'âne [6] Cheval [7] Chameau [8] Autres
<b>Autre moyen de déplacement</b>	[Text]
<b>WS7. Qui se rend habituellement à cette source d'approvisionnement pour prendre l'eau pour votre ménage ?</b>	[1] Femme adulte (de 15 ans ou plus) [2] Homme adulte (de 15 ans ou plus) [3] Jeune Fille (moins de 15 ans) [4] Jeune Garçon (moins de 15 ans) [8] Ne sait pas
<b>WS7A. Les jeunes filles ou garçons qui se rendent habituellement à cette source d'approvisionnement pour prendre l'eau pour votre ménage sont -ils scolarisés ??</b>	[1] Tous scolarisés [2] Certains sont scolarisés [3] Ne sont pas scolarisés [8] Ne sait pas
<b>WS7B Combien de filles d'entre eux sont scolarisées ??</b>	[Integer]

Question	Choices
<b>WS7C</b> Combien de garçons d'entre eux sont scolarisés ??	[Integer]
<b>WS8.</b> La dernière corvée eau effectuée (jour de la semaine), combien de fois cette personne a-t-elle collecté de l'eau ?	[Integer]
<b>WS9.</b> Au cours de 30 derniers jours, y a-t-il eu un moment où votre ménage n'avait pas suffisamment d'eau potable ?	[1] Oui, au moins une fois [2] Non, toujours suffisant [8] Ne sait pas
<b>WS10.</b> Quelle était la principale raison pour laquelle vous n'avez pas pu avoir accès à de l'eau en quantité suffisante en cas de besoin ?	[1] Eau non disponible à la source [2] Eau trop chère [3] Source non accessible [6] Autre (A spécifier) [8] Ne sait pas
<b>Autre raison à spécifier</b>	[Text]
<b>WS 11.</b> Actuellement, la source d'eau fournit-elle suffisamment d'eau potable à votre ménage ? (Cette question concerne le fonctionnement de la source au moment de votre visite).	[1] Oui [2] Non [8] Ne sait pas
<b>WS 12.</b> La source fournit-elle toujours suffisamment d'eau à votre ménage ?	[1] Toujours [2] Pas toujours [9] Ne sait pas
<b>WS 13.</b> Depuis combien de temps vous ne trouvez pas d'eau à cette source.	[1] Heures/Jour [2] Jours/Semaine [3] Semaines/Mois [4] Mois/Année [5] 9- Ne sait pas
<b>WS14.</b> Faites-vous quelque chose à l'eau pour la rendre plus saine à boire	[1] Oui [2] Non [8] Ne sait pas
<b>WS15.</b> Habituellement, que faites-vous pour rendre l'eau que vous buvez plus saine ?	[A] La faire bouillir [B] Y ajouter de l'eau de javel / chlore [C] La filtrer à travers un linge [D] utiliser un filtre (céramique, sable, composite, etc.) [E] Désinfection solaire [F] La laisser reposer [G] AQUATABS [X] Autre (préciser) [Z] Ne sait pas
<b>Autre chose à spécifier</b>	[Text]

Question	Choices
<b>WS16. Habituellement, quel type de latrines utilisent les membres de votre ménage ?</b>	[11] Connectée à un système d'égout [12] Connectée à une fosse septique [13] Reliée à des latrines [14] Reliée à autre chose [18] Reliée à un endroit inconnu ou NSP [21] Latrines améliorées ventilées [22] Latrines à fosses avec dalle [23] Latrines à fosses sans dalle/trou ouvert [31] Toilettes à compostage [51] Toilettes/latrines suspendues [95] Pas de toilettes/Nature (défécation à l'air libre) [96] Autres (à spécifier)
<b>Autre type de latrine à spécifier</b>	[Text]
<b>WS17. Est que votre latrine (réponse de la question WS11) a été déjà vidée ?</b>	[1] Oui, vidée [4] Non, jamais vidée [8] Ne sait pas
<b>WS17B. Depuis combien temps la dernière vidange a été effectuée ?</b>	[1] Au cours des 5 dernières années [2] Il y a plus de 5 ans [3] Ne sait pas quand
<b>WS18. Par qui votre latrine a été vidée la dernière fois (réponses de la question WS17) ?</b>	[1] Contenu vidé par un fournisseur de services [2] Contenu vidé par le ménage [6] Autres (à spécifier) [8] Ne sait pas
<b>Autre dernier lieu de sondage à spécifier</b>	[Text]
<b>WS18a : Où est-ce que le contenu a été déversé ?</b>	[1] A une usine de traitement [2] Enfoui dans une fosse couverte [3] Trou non couvert, dans la nature ou ailleurs [4] Ne sait pas où
<b>WS19. Où se trouve votre latrine ?</b>	[1] Dans le logement du ménage [2] Dans la concession du ménage [3] Ailleurs
<b>WS20. Votre latrine est-elle équipée de dispositif de lavage des mains ?</b>	[1] Oui [2] Non
<b>WS21. Est-ce que tous les membres de votre ménage utilisent la latrine du ménage ?</b>	[1] Oui [2] Non
<b>WS22. Partagez-vous ces toilettes avec d'autres ménages ?</b>	[1] Oui [2] Non
<b>WS23. Au total, combien de ménages, y compris votre ménage, utilisent ces toilettes ?</b>	[0] Moins de 10 ménages [10] Dix ménages ou plus [98] Ne sait pas
<b>Nombre si moins de 10</b>	[Integer]

<b>Question</b>	<b>Choices</b>
<b>WS24. Disposez-vous de puisard dans votre ménage ?</b>	[1] Oui [2] Non
<b>WS25. Vous arrive-t-il de balayer la cour de votre ménage ?</b>	[1] Oui [2] Non
<b>WS26. Combien de fois balayez-vous la cour de votre ménage ?</b>	[1] 1 fois par jour [2] 2 fois par jour [3] 1 fois par semaine [4] 2 fois par semaine
<b>WS27. Comment gérez-vous les ordures/eaux usées domestiques de votre ménage ?</b>	[1] Dépotage [2] Autres (à préciser)
<b>Autre gestion d'ordure ménagère</b>	[Text]
<b>WS28. Pouvez-vous nous montrer l'endroit du dépôt des ordures ?</b>	[1] Oui [2] Non
<b>WS29. Selon vous, que peut-on faire pour améliorer le service public de l'eau ?</b>	[1] Augmenter les bornes fontaines [2] Faciliter les branchements privés [3] Réduire les prix de vente de l'eau [4] Améliorer la qualité de l'eau distribuée [5] Rendre l'eau plus disponible (plus d'eau) [8] Ne sait pas [9] Autres
<b>WV30. Quels sont les types de points d'eau pastoraux qui existent dans votre localité ?</b>	[1] Puits cimenté pastoral [2] Station de pompage pastorale [3] Mare [4] Cour d'eau [5] Puits traditionnels [6] Aucun
<b>WV31. Pensez-vous que les points d'eau pastoraux sont suffisants dans votre zone/localité ?</b>	[1] Oui [2] Non [9] Ne sait pas
<b>WVS32. Pour quelle raison pensez-vous que les points d'eau pastoraux sont-ils insuffisants ?</b>	[1] Trop d'affluences (risque de conflit) autour des points d'eau... [2] Point d'eau proche des cultures (risque de conflit) ... [3] Sous financement du secteur [4] Difficulté de la ressource dans certaines zones (socle) [5] Profondeur des forages
<b>WVS33. La source fournit-elle toujours suffisamment d'eau pour les éleveurs, les animaux et les autres usagers ?</b>	[1] Toujours [2] Pas toujours [9] Ne sais pas
<b>WVS34. Pensez-vous que les points d'eau pastoraux dans votre zone sont-ils source de conflits entre les éleveurs et les usagers ?</b>	[1] Oui [2] Non [9] Ne sait pas

Question	Choices
HW1. J'aimerais savoir quels sont les endroits que les ménages utilisent pour se laver les mains.	[1] Dans le logement [2] Dans la cour, parcelle ou jardin [3] sceau etc. [4] Pas dans le logement, cour, parcelle etc. [5] Pas de permission de voir [6] Autre
HW2. L'eau est-elle disponible au lieu spécifique de lavage des mains ? (Observer)	[1] oui [2] non
HW3. Y a-t-il du savon, du détergent ou de la cendre / de la boue / du sable à l'endroit où se fait le lavage des mains ?	[1] oui [2] non
HW4. Où vous-même ou les autres membres de votre ménage vous l'avez-vous habituellement les mains ?	[1] Dans le logement [2] Dans la cour, parcelle ou jardin [3] sceau etc [4] Pas dans le logement, cour, parcelle etc [5] Pas de permission de voir [6] Autre
HW5. Avez-vous du savon, du détergent, ou de la cendre/boue/sable dans votre maison pour vous laver les mains ?	[1] oui [2] non
HW6. Pouvez-vous SVP me le montrer ?	[1] oui [2] non
HW7. Enregistrer votre observation.	[1] Barre ou liquide de savon [2] Détergent (poudre / liquide / pâte) [3] Centre/boue/sable
HW8. Quels sont les moments clés où on doit se laver les mains ?	[1] Après avoir fait ses besoins [2] Après avoir nettoyé un enfant/ un malade [3] Avant de préparer le repas [4] Avant de manger [5] Avant d'allaiter /donner à manger à un enfant / un malade [6] Ne sait pas
CO1. Pendant les 12 derniers mois, avez-vous eu des désaccords ou des conflits au sujet de l'utilisation de l'eau – soit votre utilisation soit celle d'autres personnes ?	[1] oui [2] non
CO2 : Le conflit touchait-il des usagers de l'eau domestique au sein de la communauté ou touchait-il d'autres usages ou des personnes extérieures à la communauté ? (L'usage domestique comprend la boisson, la cuisine et la lessive ; il ne comprend pas l'abreuvement des animaux, la fabrication de bière ou autres petites industries, ou l'irrigation.)	[1] Usage domestique dans la communauté [2] autre usage dans la communauté [9] Ne sait pas
CO3 : Quels autres usages sont incompatibles (ou ont été incompatibles) avec l'usage domestique ?	[1] Irrigation [2] Abreuvement des animaux [3] Autres (à préciser) [9] Ne sait pas
CO3 Autre	

Question	Choices
CO4. À votre avis, quelle était la cause sous-jacente du conflit ??	[1] Pas assez d'eau [2] Droits d'accès [3] Paiement pour l'eau [4] Evacuation des eaux usées [5] Autre (à préciser) [9] Ne sait pas
CO4 Autre	
CO5. Est-ce que le conflit a été résolu ?	[1] oui [2] non
CO6. Comment le conflit a-t-il été résolu ? (Entourez toutes les réponses applicables.)	[1] Par des membres de la communauté [2] Avec l'aide des chefs du village. [3] Avec l'aide des agents gouvernementaux [4] Autre (à préciser) [9] Ne sait pas
CO6 Autre	
Résultat de l'enquête	[1] Complété [2] Pas de membres du ménage ou de répondant compétent à la maison au moment de la visite [3] Ménage entier absent pour une longue période. [4] Refus [5] Logement vide/ l'adresse n'est pas un logement [6] Logement détruit [7] Logement non trouvé [96] Autre (spécifier)
Autre résultat de l'enquête	

Source : INS, Enquête PROSEHA 2024





REPUBLIQUE DU NIGER  
FRATERNITE-TRAVAIL-PROGRES  
MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES  
INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE  
Etablissement Public à Caractère Administratif  
DIRECTION DES ENQUÊTES ET DES RECENSEMENTS  
Division des Enquêtes

---

**ENQUETE POUR LE SUIVI DE LA SITUATION DE L'ACCES DES POPULATIONS A L'EAU ET A  
L'ASSAINISSEMENT 2024**

**Questionnaire Ecole**

**Novembre 2024**



<b>Identification</b>	
PRE1. Date de l'enquête :	Jour: Mois: Année:
Numéro de l'équipe	
Chef de l'équipe	
PRE4. Veuillez indiquer la région :	
PRE5. Veuillez indiquer le département :	
PRE88. Milieu de résidence	<input type="radio"/> urbain <input type="radio"/> rural
PRE6. Veuillez saisir l'école à évaluer :	
PRE7. Type d'école :	<input type="radio"/> Ecole primaire franco-arabe <input type="radio"/> Ecole primaire traditionnelle
PRE7a. L'école est-elle un internat ?	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non <input type="radio"/> Ne sait pas
PRE8. L'école est-elle à double vacation ? <i>Une école à double vacation signifie que deux groupes d'élèves étudient durant des créneaux différents. Généralement, le premier créneau s'étend de tôt le matin à la mi-journée et le second de la mi-journée à la fin de l'après-midi.</i>	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non <input type="radio"/> Ne sait pas
<b>INFORMATIONS GENERALES</b>	
GI.1. Nom de la personne enquêtée :	
GI2. Fonction de la personne enquêtée : <i>Indiquer la fonction du membre du personnel le plus haut placé répondant aux questions</i>	<input type="radio"/> Directeur de l'établissement <input type="radio"/> Enseignant <input type="radio"/> Gardien <input type="radio"/> Member de l'Association des Parents d'Elèves
GI2. Si Autre, veuillez préciser :	\$(interviewedFunction)='88'
GI3. Numéro de téléphone de la personne enquêtée : <i>En cas de questions supplémentaires</i>	
GI4. Nombre total de salles de classe dans l'école :	
GI5. Nombre d'élèves (filles)	
GI6. Nombre d'élèves (garçons)	
GI7. Nombre du personnel féminin <i>Nombre total des membres du personnel féminin actifs dans l'école, y compris les enseignantes, directrices, nettoyeuses, etc.</i>	
GI8. Nombre du personnel masculin <i>Nombre total des membres du personnel masculin actifs dans l'école, y compris les enseignants, directeurs, nettoyeurs, etc.</i>	
2 Indicateurs & Questions Veuillez sélectionner le type d'étude que vous souhaitez réaliser :	<input type="radio"/> Questions de base uniquement <input type="radio"/> Questions de base + questions étendues
<b>INDICATEURS</b>	
EAU (Liste de base)	



<p>W1. Quelle est la principale source d'eau pour la boisson mise à disposition par l'établissement ? <i>Si plus d'une source d'eau, veuillez sélectionner celle utilisée le plus fréquemment pour la boisson. Si les enfants ont besoin d'apporter de l'eau de la maison car celle-ci n'est pas fournie par l'école, veuillez sélectionner l'option "pas de source d'eau"</i></p>	<p><input type="radio"/> Réseau de distribution d'eau <input type="radio"/> Puits / source protégé <input type="radio"/> Eau de pluie <input type="radio"/> Puits / source non-protégé <input type="radio"/> Eau en bouteille <input type="radio"/> Camion-citerne / chariot citerne <input type="radio"/> Eau de surface (lac, rivière, ruisseau) <input type="radio"/> Pas de source d'eau disponible <input type="radio"/> Autre</p>
<p>W1 : Si Autre, veuillez préciser :</p>	<p>\$(mainSource) = '88'</p>
<p>W2. (Observation) Est-ce que l'eau est disponible depuis la source principale au moment de l'enquête ? <i>Afin d'être considérée comme étant disponible, l'eau doit être disponible au moment de l'enquête, soit directement depuis la source principale ou sous forme d'eau stockée provenant de la source principale</i></p>	<p><input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non <input type="radio"/> Ne sait pas</p>
<b>ASSAINISSEMENT (Liste de base)</b>	
<p>S1. Quel est le type des toilettes/latrines pour les élèves dans l'école ? <i>Si plus d'un type est utilisé, veuillez sélectionner le type de toilettes/latrines utilisé le plus fréquemment par les élèves.</i></p>	<p><input type="radio"/> Toilettes à chasse manuelle / mécanique <input type="radio"/> Latrine à fosse avec dalle <input type="radio"/> Latrine à fosse sans dalle <input type="radio"/> Toilettes à compostage / Ecosan <input type="radio"/> Latrines suspendues <input type="radio"/> Latrines à sceau <input type="radio"/> Pas de toilettes ou latrines <input type="radio"/> Autre</p>
<p>Pour les questions suivantes "utilisable" fait référence aux toilettes/latrines qui sont : (1) accessibles aux élèves : portes non-verrouillées ou clé disponible en tout temps (2) fonctionnelles : toilette non-cassée, trou des toilettes non-bouché et de l'eau est disponible pour les toilettes à chasse (3) privées : des portes verrouillables de l'intérieur sont présentes et il n'y a pas d'interstices importants. Si l'un de ces 3 critères n'est pas rempli, la toilette/latrine n'est pas considérée comme étant utilisable.</p>	
<p>S2. Combien de toilettes/latrines pour élèves sont actuellement utilisables ? <i>Ne compter que les toilettes/latrines utilisables au moment de l'enquête. Veuillez noter que des portes de toilettes verrouillables ne s'applique pas nécessairement pour les écoles préscolaires. Veuillez entrer "9999" pour "Ne sait pas" et « 0 » pour « aucun/e ».</i></p>	
<p>S3. Les toilettes/latrines sont-elles séparées pour les filles et les garçons ? <i>Des toilettes séparées signifient que des toilettes pour les filles et pour les garçons sont disponibles dans l'école ou que l'école n'est pas mixte. Pour être considérées comme "séparées", les toilettes doivent offrir une intimité face aux élèves de l'autre sexe.</i></p>	<p><input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non <input type="radio"/> Ne sait pas</p>
<p>N'apparaît pas sur les téléphones - pour traductions seulement</p>	<p><input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non <input type="radio"/> Ne sait pas</p>
<p>S3a. Combien de toilettes/latrines pour les filles sont actuellement utilisables ? <i>Ne compter que les toilettes/latrines utilisables au moment de l'enquête. Veuillez noter que des portes de toilettes verrouillables ne s'applique pas nécessairement pour les écoles préscolaires. Veuillez entrer "9999" pour "Ne sait pas" et « 0 » pour « aucun/e ».</i></p>	



<p>S3b. Combien de toilettes/latrines pour les garçons sont actuellement utilisables ?</p> <p><i>Ne compter que les toilettes/latrines utilisables au moment de l'enquête. Veuillez noter que des portes de toilettes verrouillables ne s'applique pas nécessairement pour les écoles préscolaires. Veuillez entrer "9999" pour "Ne sait pas" et « 0 » pour « aucun/e ».</i></p>	<p>selected({genderSeparatedToilets},'yes')</p>
<p>S3b. Combien de pissoirs/urinoirs sont actuellement utilisables ?</p> <p><i>Ne compter que les pissoirs/urinoirs utilisables au moment de l'enquête. Veuillez entrer "9999" pour "Ne sait pas" et « 0 » pour « aucun/e ».</i></p>	<p>selected({genderSeparatedToilets},'yes')</p>
<p><b>HIGIENE (Liste de base)</b></p>	
<p>H1. (Observation) Y-a-t-il des installations pour le lavage des mains dans l'école ?</p> <p><i>Une installation de lavage des mains est un dispositif ou une infrastructure permettant aux élèves de se laver les mains efficacement à l'aide d'eau courante, tel qu'un évier avec robinet, un réservoir d'eau avec robinet, un seau avec robinet, un système tippy-tap ou un autre dispositif similaire. VEUILLEZ NOTER QU'UN SCEAU PARTAGE UTILISE POUR TREMPER LES MAINS N'EST PAS CONSIDERE COMME UNE INSTALLATION DE LAVAG DES MAINS EFFICACE.</i></p>	<p> <input type="radio"/> Oui  <input type="radio"/> Non  <input type="radio"/> Ne sait pas         </p>
<p>H2. (Observation) De l'eau et du savon sont-ils disponibles aux installations de lavage des mains ?</p> <p><i>Afin d'être considérés disponibles, de l'eau et du savon doivent être disponibles dans au moins une installation de lavage des mains lors de l'enquête. Si les filles et les garçons ont des installations séparées, de l'eau et du savon doivent être disponibles pour les deux. De l'eau savonneuse (une solution préparée de détergent mélangée à de l'eau) peut être considérée comme du savon, mais pas comme de l'eau étant donné que de l'eau non-savonneuse est requise pour le rinçage.</i></p>	<p>selected({handwashingFacilities},'yes')</p> <p> <input type="radio"/> Oui, de l'eau et du savon  <input type="radio"/> Non, de l'eau uniquement  <input type="radio"/> Non, du savon uniquement  <input type="radio"/> Non, ni eau ni savon         </p>
<p>GPS / Photo (Information supplémentaire)</p>	
<p>SUP1. Point GPS</p>	
<p>SUP2. Image</p> <p><i>Prendre une photo bien cadrée de l'entrée extérieure de l'école (style paysage)</i></p>	
<p>Veuillez ajouter toute information complémentaire par rapport à cette école</p>	
<p>WINS</p>	<p>1=2</p>



*Annexe 6 : Questionnaire Formation Sanitaire*



**REPUBLIQUE DU NIGER**  
**FRATERNITE-TRAVAIL-PROGRES**  
**MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES**  
**INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE**  
Etablissement Public à Caractère Administratif  
**DIRECTION DES ENQUÊTES ET DES RECENSEMENTS**  
Division des Enquêtes

---

**ENQUETE POUR LE SUIVI DE LA SITUATION DE L'ACCES DES POPULATIONS A L'EAU ET A  
L'ASSAINISSEMENT 2024**

**Questionnaire FOSA**

**Novembre 2024**



Question	Choices
<b>QUESTIONS PRELIMINAIRES</b>	
PRE1. Date de l'enquête :	[Date]
Numéro de l'équipe	
Chef de l'équipe	
PRE4. Veuillez indiquer la région :	
PRE5. Veuillez indiquer le département :	
PRE6. Veuillez sélectionner l'établissement de soins de santé à évaluer :	[Text]
PRE7. Lesquels de ces services cet établissement fournit-il ?	Maternité / salle d'accouchement Hospitalisation de patients Programme de nutrition Aucun de ces choix
PRE8. Milieu de résidence	Urbain Rural
<b>INFORMATIONS GENERALES</b>	
G1.1. Nom de la personne enquêtée :	[Text]
G12. Fonction de la personne enquêtée :	Médecin chef de District ou du CSI Major Sage-Femme Epidémiologiste ou gestionnaire des données sanitaires Personnel soignant (ASC/IDE/ASB/TSS etc.) Technicien de Surface Bénévole [88] Autre membre du personnel de la structure
G12. Si Autre, veuillez préciser :	[Text]
G13. Numéro de téléphone de la personne enquêtée :	[Text]
<b>PATIENTS AMBULATOIRES</b>	
G14. Y a-t-il un registre de patients disponible, contenant des informations sur le nombre de consultations ambulatoires par jour et par mois ?	Oui Non Ne sait pas
G15. Veuillez sélectionner le mois avec le plus grand nombre de consultations ambulatoires :	Janvier Février Mars Avril Mai Juin Juillet Août Septembre Octobre Novembre Décembre
G16. Nombre de consultations ambulatoires pendant le mois avec le plus grand nombre de consultation :	[ ]



Question	Choices
G17. Pendant combien de jours le centre était-il en activité, lors du mois avec le plus grand nombre de consultations ambulatoires ?	[ ]
G18. Nombre de consultations ambulatoires hommes lors du mois avec le plus grand nombre de consultations ambulatoires, y compris les garçons :	[ ]
G19. Nombre de consultations ambulatoires femmes lors du mois avec le plus grand nombre de consultations ambulatoires, y compris les filles :	[ ]
G110. Nombre de patients hommes hospitalisés lors du mois avec le plus grand nombre de consultations ambulatoires, y compris les garçons :	[ ]
G111. Nombre de patients femmes hospitalisées lors du mois avec le plus grand nombre de consultations ambulatoires, y compris les filles :	[ ]
G112. Nombre de consultations d'enfants participant au programme d'alimentation sèche lors du mois avec le plus grand nombre de consultations ambulatoires :	[ ]
G113. Nombre de consultations d'enfants participant au programme d'alimentation liquide, lors du mois avec le plus grand nombre de consultations ambulatoires :	[ ]
G114. Nombre du personnel masculin :	[ ]
G115. Nombre du personnel féminin :	[ ]
G116. Nombre de naissances (vivants et mort-nés) lors du mois avec le plus grand nombre de consultations ambulatoires :	[ ]
G18. Nombre de consultations ambulatoires hommes lors du mois avec le plus grand nombre de consultations ambulatoires, y compris les garçons :	[Calculation]
G19. Nombre de consultations ambulatoires femmes lors du mois avec le plus grand nombre de consultations ambulatoires, y compris les filles :	[Calculation]
G110. Nombre de patients hommes hospitalisés lors du mois avec le plus grand nombre de consultations ambulatoires, y compris les garçons :	[Calculation]
G111. Nombre de patients femmes hospitalisées lors du mois avec le plus grand nombre de consultations ambulatoires, y compris les filles :	[Calculation]
G112. Nombre de consultations d'enfants participant au programme d'alimentation sèche lors du mois avec le plus grand nombre de consultations ambulatoires :	[Calculation]
G113. Nombre de consultations d'enfants participant au programme d'alimentation liquide, lors du mois avec le plus grand nombre de consultations ambulatoires :	[Calculation]
G114. Nombre du personnel masculin	[Calculation]
G115. Nombre du personnel féminin	[Calculation]
G116. Nombre de naissances (vivants et mort-nés) lors du mois avec le plus grand nombre de consultations ambulatoires :	[Calculation]



Question	Choices
<b>INDICATEURS</b>	
<b>Aires des services généraux</b>	
<b>EAU (Liste de base)</b>	
<b>W1. Quel est le principal point d'approvisionnement en eau de l'établissement ?</b>	Eau courante à l'intérieur de l'établissement Eau courante à l'extérieur de l'établissement Puits tubulaire/forage Puits protégé Puits non protégé Source protégée Source non protégée Eau de pluie Camion-citerne Eaux de surface (rivière/barrage/lac/mare) [88] Autre Ne sait pas Absence de point d'eau
<b>W1 : Si Autre, veuillez préciser :</b>	[Text]
<b>W2. Où le principal point d'approvisionnement en eau de l'établissement est-il situé ?</b>	Sur place [less500m] Dans un rayon de 500 m [more500m] Dans un rayon de plus de 500 m
<b>W.2. Auto-Calculer source</b>	[Calculation]
<b>W3. (Observation) L'eau est-elle disponible au point principal d'approvisionnement au moment de l'enquête ?</b>	Oui Non
<b>ASSAINISSEMENT (Liste de base)</b>	
Les installations d'assainissement améliorées sont conçues pour empêcher de façon hygiénique le contact des populations avec les excréta. Elles incluent : toilettes à chasse d'eau manuelle ou mécanique raccordées au réseau d'égout, aux fosses septiques ou aux latrines à fosse ; latrines améliorées à fosse autoventilée ; latrines à fosse avec dalle ; toilettes à compostage ; toilettes sèches à séparation d'urine.	
<b>S.1. (Observation) Quel type de toilettes / latrines y a-t-il pour les PATIENTS dans l'établissement ?</b>	Toilettes à chasse d'eau manuelle ou mécanique raccordées au système d'égouts Toilettes à chasse d'eau manuelle ou mécanique raccordées à une fosse Latrine améliorée à fosse autoventilée (VIP) Latrine à fosse avec dalle Toilettes à compostage Toilettes sèches à séparation d'urine Toilettes à chasse d'eau manuelle ou mécanique raccordées à des canalisations ouvertes Latrines à fosse sans dalle/à fosse ouverte Seau Toilettes/latrines suspendues Pas de toilettes ni de latrines [88] Autre
<b>S.1. Si Autre, veuillez préciser :</b>	[Text]
<b>S.1.b. (Observation) Y a-t-il au moins une toilette AMÉLIORÉE pour les PATIENTS ?</b>	Oui Non Ne sait pas
<b>S.2. (Observation) Y a-t-il au moins une toilette AMÉLIORÉE pour les PATIENTS qui est utilisable (disponible, en état de marche, privée) ?</b>	Oui Non



Question	Choices
S.3. (Observation) Y a-t-il au moins une toilette AMÉLIORÉE et UTILISABLE qui est réservée au PERSONNEL ?	Oui Non
S.4. (Observation) Y a-t-il au moins une toilette AMÉLIORÉE et UTILISABLE pour les PATIENTS qui est dans une salle séparée pour les hommes et les femmes, ou non genrée ?	Oui Non
S.5. (Observation) Y a-t-il au moins une toilette AMÉLIORÉE et UTILISABLE pour les PATIENTS, dans une salle séparée par genre ou non genrée, qui prévoit des dispositifs d'hygiène menstruelle ?	Oui Non
S.2. Auto-Calculer S2	[Calculation]
S.6. (Observation) Y a-t-il au moins une toilette AMÉLIORÉE et UTILISABLE pour les PATIENTS qui est accessible aux personnes à mobilité réduite ?	Oui Non
S.4. Auto-Calculer S.4.	[Calculation]
<b>HYGIENE (Liste de base)</b>	
<p>L'expression "installation pour l'hygiène des mains en état de marche" désigne tout dispositif qui permet au personnel, aux patients et aux visiteurs de se laver les mains de manière efficace. Il peut s'agir d'un lavabo/récipient avec de l'eau et du savon pour se laver les mains, ou d'une solution hydroalcoolique pour les mains. Si une solution hydroalcoolique est utilisée, le personnel de santé peut se déplacer avec un distributeur entre chaque point de prestation de soins.</p> <p>L'eau chlorée (solution préparée de chlore en suspension dans de l'eau) n'est pas un substitut adéquat à l'eau et au savon ni à une solution hydroalcoolique pour les mains.</p> <p>Les points de prestation de soins sont tous les endroits de l'établissement où des soins et traitements sont dispensés (p. ex. salles de consultation/d'examen). Si l'établissement dispose de plusieurs salles ou zones de consultation, en choisir une au hasard et vérifier si elle comporte une installation pour l'hygiène des mains en état de marche.</p>	
H1. (Observation) Y a-t-il une installation pour l'hygiène des mains en état de marche au POINT DE PRESTATION DE SOINS sélectionné le jour de l'enquête ?	1. Oui 2. Non, il y a des installations pour l'hygiène des mains aux points de prestation de soins, mais elles ne sont pas en état de marche, ou elles n'ont pas d'eau et de savon ou de solution hydroalcoolique pour les mains 3. Non, il n'y a pas d'installations pour l'hygiène des mains aux points de prestation de soins 4. Non, il n'y a aucune installation pour l'hygiène des mains dans l'ESS
H2. (Observation) Y a-t-il une installation pour le lavage des mains en état de marche dans une ou plusieurs TOILETTES le jour de l'enquête ?	1. Oui 2. Non, il y a des installations pour le lavage des mains près des toilettes, mais sans savon et/ou sans eau 3. Non, il n'y a pas d'installation pour le lavage des mains près des toilettes (dans un rayon de 5 m)
<b>GESTION DES DECHETS (Liste de base)</b>	
<p>Si l'établissement a plusieurs salles de consultation, en choisir une au hasard et vérifier si (1) les déchets pointus et tranchants, (2) les déchets infectieux et (3) les déchets généraux non infectieux sont triés et jetés dans trois poubelles différentes.</p>	



Question	Choices
<b>M1. (Observation) Les déchets sont-ils correctement triés et répartis dans au moins trois poubelles étiquetées dans la zone de consultation ?</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Oui, les déchets sont triés et répartis dans trois poubelles étiquetées</li> <li>2. Il y a des poubelles, mais elles ne satisfont pas à tous les critères ou les déchets ne sont pas correctement triés (voir Notes)</li> <li>3. Non, il n'y a pas de poubelles</li> <li>4. Impossible d'observer / Ne sait pas</li> </ol>
<b>M2. Comment l'établissement procède-t-il au traitement / à l'élimination des déchets INFECTIEUX ?</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Autoclavage</li> <li>2. Incinération (incinérateur à deux chambres de 850–1000C)</li> <li>3. Incinération (autre type)</li> <li>4. Pas de traitement, mais enfouis dans une fosse protégée prévue à cet effet</li> <li>5. Pas de traitement, mais collectés pour être éliminés hors site</li> <li>6. Brûlage dans une fosse protégée</li> <li>7. Brûlage à l'air libre</li> <li>8. Dépôt à l'air libre, sans traitement</li> <li>9. Pas de traitement et jetés avec les déchets généraux</li> <li>10. [88] Autre (spécifiez)</li> <li>11. Ne sait pas</li> </ol>
<b>M2. Si "Autre » : Précisez comment l'établissement traite / élimine les déchets INFECTIEUX.</b>	[Text]
<b>M3. Comment l'établissement procède-t-il au traitement / à l'élimination des déchets POINTUS ET TRANCHANTS ?</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Autoclavage</li> <li>2. Incinération (incinérateur à deux chambres de 850–1000C)</li> <li>3. Incinération (autre type)</li> <li>4. Pas de traitement, mais enfouis dans une fosse protégée prévue à cet effet</li> <li>5. Pas de traitement, mais collectés pour être éliminés hors site</li> <li>6. Brûlage dans une fosse protégée</li> <li>7. Brûlage à l'air libre</li> <li>8. Dépôt à l'air libre, sans traitement</li> <li>9. Pas de traitement et jetés avec les déchets généraux</li> <li>10. [88] Autre (spécifiez)</li> <li>11. Ne sait pas</li> </ol>
<b>M3. Si "Autre » : Précisez comment l'établissement traite / élimine les déchets POINTUS ET TRANCHANTS.</b>	[Text]
<b>NETTOYAGE DE L'ENVIRONNEMENT (Liste de base)</b>	
<p>Les protocoles doivent comprendre:</p> <p>(1) des techniques étape par étape pour chaque tâche spécifique telle que le nettoyage d'un sol, le nettoyage d'un lavabo, le nettoyage de taches de sang ou de liquide corporel, et</p> <p>(2) un planning ou un registre de nettoyage précisant les responsabilités de chacun et la fréquence à laquelle les tâches doivent être accomplies.</p> <p>Les termes employés dans les protocoles peuvent varier en fonction des pratiques locales; ces protocoles peuvent être appelés procédures d'opération normalisées (PON), directives, consignes, etc.</p> <p>Dans la mesure du possible, l'enquêteur doit pouvoir vérifier l'existence des protocoles.</p>	
<b>C1. Existe-t-il des protocoles de nettoyage ?</b>	<p>Oui</p> <p>Non</p>



Question	Choices
<b>C2. Tous les membres du personnel devant s'acquitter de tâches de nettoyage ont-ils suivi une formation ?</b>	<ol style="list-style-type: none"><li>1. Oui, ils ont tous suivi une formation</li><li>2. Non, certains ont suivi une formation mais pas tous</li><li>3. Non, aucun n'a suivi une formation</li><li>4. Non, aucun membre du personnel ne doit accomplir des tâches de nettoyage</li></ol>
<b>SALLE D'ACCOUCHEMENT</b>	
<b>D-W1. Y a-t-il un point d'eau dans la salle d'accouchement ?</b>	<ol style="list-style-type: none"><li>1. Eau courante avec robinet</li><li>2. Réservoir d'eau avec robinet</li><li>3. Réservoir d'eau sans robinet</li><li>4. Pas de point d'eau dans la salle d'accouchement</li><li>5. [88] Autre</li></ol>
<b>Si Autre, veuillez préciser :</b>	
<b>D-W2. (Observation) Est-ce que l'eau est disponible dans la salle d'accouchement au moment de l'enquête ?</b>	<p>Oui Non Ne sait pas</p>
<b>D-S1. Y a-t-il au moins une toilette AMÉLIORÉE dans la zone où les services de santé maternelle et néonatale sont fournis ?</b>	<p>Oui Non Impossible d'observer / Ne sait pas</p>
<b>D-S2. Y a-t-il au moins une toilette AMÉLIORÉE, dans la zone où les services de santé maternelle et néonatale sont fournis, qui est utilisable au moment de l'enquête (disponible, en état de marche et privée) ?</b>	<p>Oui Non Ne sait pas</p>
<b>D-S3. Y a-t-il au moins une toilette AMÉLIORÉE, dans la zone où les services de santé maternelle et néonatale sont fournis, qui est accessible aux femmes en travail (pas de marches ; poignées ; assez de place pour assister) ?</b>	<p>Oui Non Ne sait pas</p>
<b>D-S4. Y a-t-il au moins une toilette AMÉLIORÉE, dans la zone où les services de santé maternelle et néonatale sont fournis, qui est non mixte ?</b>	<p>Oui Non Ne sait pas</p>
<b>D-S5. Y a-t-il au moins une toilette AMÉLIORÉE, dans la zone où les services de santé maternelle et néonatale sont fournis, qui satisfait les 3 critères précédents (utilisable, accessible, non mixte) ?</b>	<p>Oui Non Ne sait pas</p>
<b>Salle d'accouchement - Niveau de service pour l'Assainissement</b>	[Calculation]
<b>D-H1. (Observation) Y a-t-il au moins une installation pour le lavage des mains en état de marche (eau et savon) dans la salle d'accouchement ?</b>	<ol style="list-style-type: none"><li>1. Oui</li><li>2. Non, pas d'installation pour le lavage des mains avec à la fois de l'eau ET du savon, mais une solution hydroalcoolique pour les mains est disponible</li><li>3. Non, il y a une ou des installations pour le lavage des mains, mais l'eau ou le savon sont absents</li><li>4. Non, pas d'installation pour le lavage des mains ni de solution hydroalcoolique pour les mains</li></ol>
<b>D-H2. Vérifiez si les équipements suivants sont disponibles dans la salle d'accouchement.</b>	<ol style="list-style-type: none"><li>1. Lame stérile pour couper le cordon ombilical</li><li>2. Attache de cordon stérile</li><li>3. Surface propre pour que la femme accouche (ou matériau propre à mettre sous la femme)</li><li>4. Gants jetables</li><li>5. Aucun de ces choix</li></ol>
<b>D-H3a. Dans la zone où les services de santé maternelle et néonatale sont fournis, y a-t-il un endroit (salle d'eau) où les femmes peuvent se doucher ou se baigner ?</b>	<ol style="list-style-type: none"><li>1. Oui</li><li>2. Non</li><li>3. Ne sait pas</li></ol>



Question	Choices
D-H3b. Observez la salle d'eau et vérifiez si :	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. L'eau est actuellement disponible ou livrée si nécessaire</li> <li>2. L'endroit est libre de tout obstacle</li> <li>3. L'endroit est assez grand pour permettre à quelqu'un d'assister la femme dans sa toilette</li> <li>4. L'endroit permet l'évacuation de l'eau</li> <li>5. Il y a des portes ou des écrans assurant l'intimité pour que la femme ne puisse pas être vue</li> <li>6. Aucun de ces choix</li> </ol>
Salle d'accouchement - Niveau de service pour l'Hygiène	[Calculation]
D-WM1. (Observation) Les déchets sont-ils correctement triés et répartis dans au moins trois poubelles étiquetées dans la salle d'accouchement ?	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Oui, les déchets sont triés et répartis dans trois poubelles étiquetées</li> <li>2. Il y a des poubelles, mais elles ne satisfont pas à tous les critères ou les déchets ne sont pas correctement triés (voir Notes)</li> <li>3. Non, il n'y a pas de poubelles</li> <li>4. Impossible d'observer / Ne sait pas</li> </ol>
D-WM2. Comment l'établissement procède-t-il à l'élimination des placentas ?	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Avec les autres déchets infectieux</li> <li>2. Avec les déchets généraux non infectieux</li> <li>3. Enfouis dans une fosse à placentas</li> <li>4. Emportés à domicile par les femmes ou les proches après désinfection</li> <li>5. Emportés à domicile par les femmes ou les proches sans désinfection</li> <li>6. [88] Autre</li> <li>7. Ne sait pas</li> </ol>
Si Autre, veuillez préciser :	
D-C1. Lesquels de ces protocoles sont-ils en place pour le nettoyage de la salle d'accouchement ?	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Protocole pour nettoyer un lit d'accouchement</li> <li>2. Protocole pour nettoyer un sol</li> <li>3. Protocole pour nettoyer un lavabo</li> <li>4. Protocole pour nettoyer des taches de sang ou de liquide corporel (urine, matières fécales, vomissures)</li> <li>5. Planning ou registre de nettoyage</li> <li>6. Description des rôles et responsabilités de chacun</li> <li>7. Aucun de ces choix</li> </ol>
D-C2. Tous les membres du personnel devant s'acquitter de tâches de nettoyage dans la salle d'accouchement ont-ils suivi une formation ?	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Oui, ils ont tous suivi une formation</li> <li>2. Non, certains ont suivi une formation mais pas tous</li> <li>3. Non, aucun n'a suivi une formation</li> <li>4. Non, aucun membre du personnel ne doit accomplir des tâches de nettoyage</li> </ol>
GPS / Photo (Information supplémentaire)	
SUP1. Point GPS	[Lat, Long, Alt]
SUP2. Image	[Image]
Veuillez ajouter toute information complémentaire par rapport à cet établissement de santé	



## BIBLIOGRAPHIE

- ✓ Le rapport de l'enquête Proseha ed. 2022
- ✓ Le rapport de l'enquête Proseha ed. 2021
- ✓ le rapport de l'enquête Proseha ed. 2020
- ✓ le rapport de l'enquête Proseha ed. 2019
- ✓ le rapport de l'enquête Proseha ed. 2018
- ✓ le rapport de l'enquête Proseha ed. 2022
- ✓ Le rapport sur les indicateurs du MHA 2021
- ✓ Le rapport sur les indicateurs du MHA 2019
- ✓ Le rapport sur les indicateurs du MHA 2018